

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Sur la corde raide

OCT
2022



Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

Sur la corde raide

FCI 22

©2022 Cataloging-in-Publication Data

IMF Library

Édition française

Département services intégrés et équipements du FMI

Division services linguistiques, section française

Names: International Monetary Fund, publisher.

Title: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa : living on the edge.

Other titles: Sub-Saharan Africa : living on the edge. | World economic and financial surveys.

Description: Washington, DC : International Monetary Fund, 2022. | World economic and financial surveys. | Oct. 2022. | Includes bibliographical references.

Identifiers:

9798400221910 (English, Paper)

9798400221941 (English, ePub)

9798400221989 (English, Web PDF)

9798400222009 (French, Paper)

9798400221149 (French, ePub)

9798400222061 (French, Web PDF)

Subjects: LCSH: Africa, Sub-Saharan -- Economic conditions. | Economic forecasting -- Africa, Sub-Saharan. | Economic development -- Africa, Sub-Saharan. | Africa, Sub-Saharan -- Economic policy.

Classification: LCC HC800.R4456 2022

Le rapport *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* est publié deux fois par an, au printemps et à l'automne, et rend compte de l'évolution économique de la région. Les projections et considérations de politique économique qu'il présente sont celles des services du FMI, et ne représentent pas nécessairement les points de vue du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction.

Les commandes peuvent être effectuées par Internet, télécopie ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services

P.O. Box 92780, Washington, DC 20090 (USA)

Tél. : (202) 623-7430 Téléc. : (202) 623-7201

Courriel : publications@imf.org

www.imf.org

www.elibrary.imf.org

Toutes les éditions du rapport *Perspectives économiques régionales* :

***Afrique subsahariennes* sont disponibles à l'adresse :**

<https://www.imf.org/en/Publications/REO/SSA>

Table des matières

Remerciements	iv
Résumé	v
Sur la corde raide	1
Évolution récente et perspectives : encore une année difficile	1
Un équilibre délicat	4
Quatre priorités pour l'action publique	7
La solidarité internationale demeure essentielle	9
Infographie : sur la corde raide	11
Bibliographie	12
Appendice statistique	13
Graphiques	
Graphique 1. Afrique subsaharienne : flux d'investissement de portefeuille	1
Graphique 2. Prix mondiaux des produits de base	1
Graphique 3. Afrique subsaharienne : composition de la dette publique, 2000–20	2
Graphique 4. Afrique subsaharienne : inflation mesurée par l'IPC, 2010–22	2
Graphique 5. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 2022	3
Graphique 6. Afrique subsaharienne : inflation	3
Graphique 7. Pays émergents et préémergents : taux de change, en unité de monnaie nationale par dollar	6
Graphique 8. Afrique subsaharienne : évolution des taux directeurs	7
Graphique 9. Afrique subsaharienne : variation du ratio intérêts/recettes, 2019–25	7
Graphique 10. Afrique subsaharienne : rééquilibrage budgétaire nécessaire pour stabiliser la dette à moins de 70 % du PIB	8
Appendice statistique tableaux	
AS1. Croissance du PIB réel et prix à la consommation	16
AS2. Solde budgétaire global, dons compris, et dette publique	17
AS3. Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris	18
AS4. Dette extérieure, dette officielle, par débiteur et réserves	19

Remerciements

L'édition d'octobre 2022 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Andrew Tiffin, sous l'autorité de Aqib Aslam, Luc Eyraud et Catherine Pattillo.

L'équipe était composée de Hany Abdel-Latif, Marijn Bolhuis, Wenjie Chen, Habtamu Fuje, Cleary Haines, Shushanik Hakobyan, Peter Kovacs, Saad Quayyum, Henry Rawlings, Ivanova Reyes et Qianqian Zhang.

Charlotte Vazquez était responsable de la production du rapport, assistée d'Erick Trejo Guevara.

L'édition finale du rapport a été supervisée par Cheryl Toksoz du département des communications.

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence « sans objet », (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- Le signe – entre des années ou des mois (par exemple 2021–22 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement ; le signe / entre deux années (par exemple 2021/22) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.
- Par « point de base », on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à $\frac{1}{4}$ de point (de pourcentage).

Résumé

La reprise économique en Afrique subsaharienne a connu un coup d'arrêt brutal. L'an dernier, l'activité a fini par rebondir, ce qui a porté la croissance du PIB à 4,7 % en 2021. En revanche, cette année, la croissance devrait ralentir fortement de plus de 1 point de pourcentage, à 3,6 %. En effet, le ralentissement international, un resserrement des conditions financières mondiales et une hausse spectaculaire de l'inflation mondiale se propagent à une région déjà éprouvée par une série ininterrompue de chocs. Le renchérissement des produits alimentaires et de l'énergie pénalise les populations les plus vulnérables de la région, tandis que la dette publique et l'inflation se situent à des niveaux inédits depuis des décennies. Dans ce contexte, et devant le peu d'options qui s'offrent à eux, de nombreux pays sont poussés sur la corde raide.

Les perspectives à court terme sont extrêmement incertaines. Concrètement, les perspectives de la région sont étroitement liées à l'évolution de l'économie mondiale alors que, sur le plan local, la situation sociopolitique et sécuritaire de nombreux pays demeure particulièrement délicate.

Ainsi, les dirigeants sont aux prises avec l'environnement le plus difficile depuis des années. Ils doivent surmonter des crises socioéconomiques urgentes (parer au plus pressé), tout en réduisant du mieux possible les facteurs de vulnérabilité face aux futurs chocs (renforcer la résilience). À terme, cependant, une croissance de qualité s'avérera indispensable pour la stabilité et la prospérité de la région, si bien que les mesures prises devront créer les conditions d'une reprise durable (se mettre hors de danger).

En gardant ces objectifs à l'esprit, l'Afrique subsaharienne doit répondre à quatre grandes priorités pour les politiques publiques :

- **Remédier à l'insécurité alimentaire.** La région compte 123 millions de personnes en situation de grave insécurité alimentaire. Par conséquent, la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie met des vies en danger. Alors que ce problème est une priorité manifeste, la capacité des pays à étoffer rapidement les dispositifs de protection sociale est bien souvent limitée. C'est pourquoi certains pays se rabattent sur des mesures de soutien moins bien ciblées et onéreuses. Ces dernières, surtout l'aide alimentaire, sont probablement nécessaires dans l'état d'urgence actuelle ; néanmoins, elles devraient à terme être supprimées progressivement et remplacées par d'autres mesures mieux ciblées afin de faire en sorte que les maigres ressources disponibles soient acheminées vers les personnes qui en ont le plus besoin.
- **Piloter la réorientation des politiques monétaires.** Face à la montée de l'inflation et à la hausse des taux

d'intérêt à l'échelle mondiale, les autorités d'Afrique subsaharienne ont pour la plupart commencé à durcir leur politique monétaire. Cependant, dans le contexte de la consolidation budgétaire et d'une reprise économique fragile, elles doivent trouver le juste équilibre. Elles doivent relever leurs taux directeurs de manière progressive et prudente, en surveillant de près les anticipations d'inflation et le stock de réserves de change.

- **Consolider les finances publiques sur fond de durcissement des conditions financières.** La dette de la région s'approche de niveaux observés pour la dernière fois au début des années 2000, avant que l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés n'ait produit ses effets. Dans le contexte de la hausse des taux d'intérêt mondiaux, les conditions de financement des pays vont probablement devenir beaucoup moins accommodantes. Pour renforcer la résilience et absorber le coût de la hausse des charges d'intérêts, les autorités doivent poursuivre la consolidation budgétaire. En outre, des cadres budgétaires à moyen terme crédibles, y compris pour la gestion efficace de la dette, devraient permettre de diminuer la prime de risque et réduire les coûts d'emprunt. Pour certains pays, un report des échéances ou une restructuration de la dette pourrait s'avérer nécessaire, ce qui requiert de mieux mettre en œuvre le cadre commun du G20.
- **Créer les conditions d'une croissance durable et plus verte.** Une croissance de qualité est depuis toujours une priorité pour la région, mais le contexte des réformes a énormément changé du fait du changement climatique. Investir dans des infrastructures résilientes et vertes est devenu de plus en plus important. Des financements privés innovants et des réformes du secteur de l'énergie seront indispensables pour exploiter les abondantes sources d'énergie renouvelable de la région, voire pour dépasser les modèles de croissance reposant sur des combustibles fossiles.

Notes d'analyse des Perspectives économiques régionales

Pour étayer les conclusions et les recommandations de l'édition d'octobre 2022 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, le rapport s'accompagne d'une série de notes portant sur une sélection de thèmes d'actualité. « Renforcer la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne » décrit la riposte de la région à la crise de la sécurité alimentaire et recommande des mesures pour améliorer la résilience dans le contexte du changement climatique. « Lutter contre la hausse de l'inflation en Afrique

subaharienne » analyse les principaux facteurs d'inflation dans la région et étudie les éléments d'une riposte adaptée de la politique monétaire. « [Gérer l'incertitude et la transition énergétique dans les pays exportateurs de pétrole](#) » se penche sur la riposte à la volatilité des prix à l'exportation et examine des mesures que les pays exportateurs de pétrole peuvent envisager pour se préparer à l'abandon progressif des

combustibles fossiles à l'échelle mondiale. « [Innovations en matière de monnaies numériques en Afrique subsaharienne](#) » décrit l'évolution récente de ce domaine en mutation rapide et examine les coûts et les avantages de divers instruments que certains dirigeants de la région envisagent d'adopter en ce moment (paiement mobile, monnaies numériques de banque centrale et cryptomonnaies).

Sur la corde raide

ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES : ENCORE UNE ANNÉE DIFFICILE

La reprise économique en Afrique subsaharienne a connu un coup d'arrêt brutal. L'an dernier, l'activité a rebondi en Afrique subsaharienne, ce qui a porté la croissance du PIB en 2021 à 4,7 %. Malheureusement, cette année, la croissance devrait ralentir de plus de 1 point de pourcentage, à 3,6 %, car un ralentissement international et une hausse spectaculaire de l'inflation mondiale se propagent à une région déjà éprouvée par une série ininterrompue de chocs. Le renchérissement des produits alimentaires et de l'énergie pénalise les populations les plus vulnérables de la région, et les déséquilibres macroéconomiques s'approchent de niveaux inédits depuis des décennies.

Un environnement mondial mouvant et agité

Trois phénomènes majeurs à l'échelle mondiale redessinent les perspectives de l'Afrique subsaharienne : le ralentissement dans les pays avancés et les pays émergents, le resserrement des conditions financières mondiales et la volatilité des cours des produits de base.

Depuis les perspectives d'avril, les projections de croissance ont été revues à la baisse à l'échelle mondiale. La croissance mondiale en 2022 a été révisée à la baisse de plus de ½ point de pourcentage, en grande partie sous l'effet d'un recul d'environ 1 point de pourcentage pour les pays avancés comme pour la Chine.

Compte tenu de la hausse rapide de l'inflation mondiale, la normalisation de la politique monétaire s'est accélérée dans les pays avancés. Dans ce contexte, les flux de capitaux sont restés instables (graphique 1). Au cours de la première moitié de l'année, les sorties de capitaux d'Afrique subsaharienne ont été équivalentes à celles observées au début de la crise de la COVID-19 ou à la suite du choc sur les cours des produits de base en 2015. Cela a accentué les pressions sur les taux de change, les plus fortes dépréciations ayant été constatées au Ghana, au Malawi et en Sierra Leone¹.

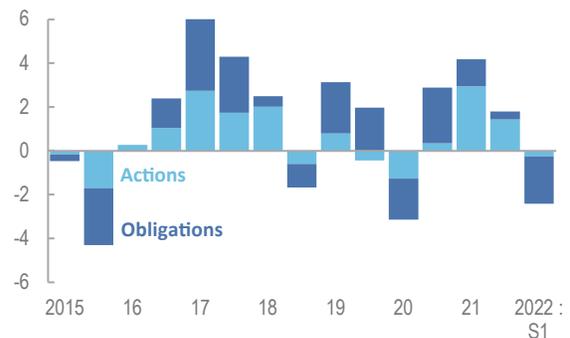
Les cours mondiaux des produits de base ont été particulièrement volatils. À titre d'exemple, les cours du blé ont pratiquement doublé au début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, mais ils ont depuis retrouvé leurs niveaux antérieurs (graphique 2). Plus globalement, les termes de l'échange des pays d'Afrique subsaharienne devraient tout de même s'améliorer en 2022 par rapport à l'année précédente, mais

certaines progressions ont été revues à la baisse depuis avril et de grandes disparités subsistent. Ainsi, les pays exportateurs de pétrole peuvent s'attendre à une amélioration d'environ 16 % de leurs termes de l'échange cette année, tandis que ceux des pays pauvres en ressources naturelles se dégraderont de quelque 4½ %. Toutefois, pour les pays exportateurs de produits de base comme pour les pays importateurs, les prix internationaux sont aujourd'hui de plus en plus incertains.

Des déséquilibres macroéconomiques sont réapparus ...

La marge d'action pour faire face aux récentes difficultés demeure étroite alors que la région connaît sa troisième année de crise. Ces dernières années, étant donné que les autorités se sont employées à protéger les vies et les moyens de subsistance

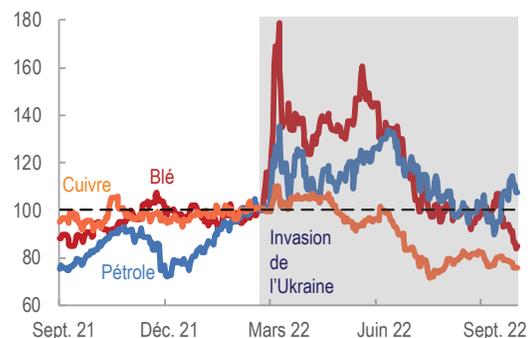
Graphique 1. Afrique subsaharienne : flux d'investissement de portefeuille (En milliards de dollars)



Sources : EPFR ; calculs des services du FMI.

Note : Les données d'EPFR couvrent les flux vers des fonds d'investissement de portefeuille.

Graphique 2. Prix mondiaux des produits de base (Indice, 21 février 2022 = 100)



Source : Bloomberg Finance L.P.

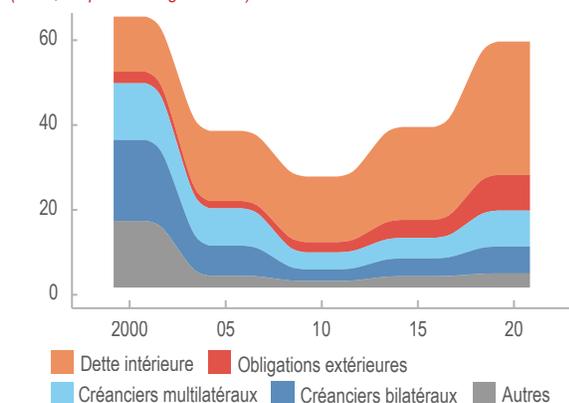
¹Même si les monnaies se sont pour la plupart affaiblies par rapport au dollar au premier semestre de 2022, les taux de change effectifs réels se sont en fait appréciés dans plus de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne, notamment en raison de l'inflation élevée.

tout au long de la pandémie de COVID-19, les positions budgétaires se sont dégradées, si bien que la dette publique de la région s'est hissée à environ 60 % du PIB. En outre, comme les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales viennent s'ajouter aux retombées de la guerre en Ukraine, quelque 40 % des pays de la région enregistrent actuellement une inflation à deux chiffres.

Concernant la dette publique, l'endettement de la région s'approche à présent de niveaux observés pour la dernière fois au début des années 2000, avant que l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés n'ait produit ses effets, mais avec une composition différente (graphique 3). La dette multilatérale à long terme et à faible coût a été remplacée par des fonds privés à coût plus élevé, ce qui s'est traduit par une hausse des coûts du service de la dette et par un accroissement des risques de refinancement. Dix-neuf des 35 pays à faible revenu de la région sont en situation de surendettement². Sur les dix autres pays d'Afrique subsaharienne, trois ont affiché des écarts de plus de 1 000 points de base à un moment ou à un autre durant les six derniers mois (Angola, Gabon, Nigéria).

Concernant l'inflation, la hausse des prix en Afrique subsaharienne fait écho aux tendances mondiales, à savoir que l'inflation a progressé de manière plus rapide et plus durable que prévu et que l'augmentation du coût de la vie comprime les revenus. Les récentes hausses de l'inflation peuvent sembler moins spectaculaires au regard des moyennes historiques de l'Afrique subsaharienne (graphique 4), surtout pour les pays à taux de change fixe. Toutefois, l'évolution récente a en grande partie été tirée par les produits alimentaires et énergétiques essentiels, qui sont importés dans de nombreux pays et représentent en moyenne 50 % du panier de consommation de la région.

Graphique 3. Afrique subsaharienne : composition de la dette publique, 2000–20
(Total, en pourcentage du PIB)



Sources : Banque mondiale, statistiques internationales sur la dette ; FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale.

²Il s'agit des 35 pays d'Afrique subsaharienne couverts par le cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu mis au point conjointement par la Banque mondiale et le FMI.

En conséquence, la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition se sont aggravées, surtout dans les zones urbaines, avec des répercussions sur la confiance et la croissance économique, mais aussi sur la stabilité sociale et politique. Le renchérissement des denrées alimentaires et de l'énergie a en général été un bon indicateur de troubles sociaux à venir et a été à l'origine d'une montée des protestations dans toute la région cette année (Ghana, Guinée, Mozambique, Sierra Leone). Cependant, au-delà des prix des produits alimentaires et des combustibles, l'inflation hors alimentation et énergie reste modérée dans la région à ce stade.

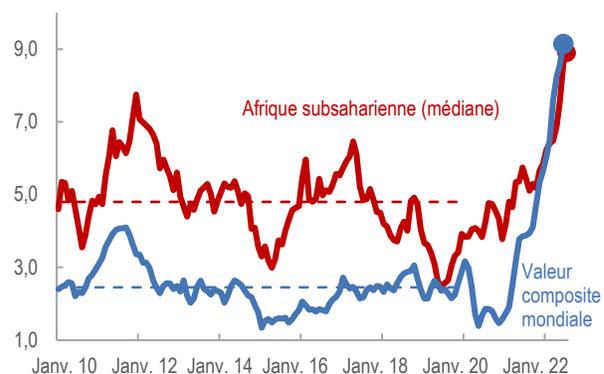
... et assombrissent les perspectives économiques ...

Les bouleversements actuels surviennent à un très mauvais moment puisque de nombreux pays affrontent toujours les retombées d'une pandémie qui est loin d'être terminée. Les taux de vaccination en Afrique subsaharienne restent nettement inférieurs à ceux des autres régions (21 % de la population a reçu deux doses de vaccin contre la COVID-19). Par conséquent, de nombreux pays sont exposés au risque d'une aggravation de la pandémie et de l'apparition de nouveaux variants.

Néanmoins, comme le soulignait l'édition d'avril 2022 des Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne, la région a contre toute attente enregistré une reprise économique vigoureuse vers la fin de 2021. Alors que les chiffres définitifs du PIB sont disponibles pour davantage de pays, le taux de croissance pour 2021 a été encore revu à la hausse, à 4,7 %.

Cependant, les chocs mondiaux récents ont mis fin à cette embellie. À l'échelle de la région, la croissance devrait ralentir à 3,6 % en 2022, puis à 3,7 % en 2023, en raison de l'atonie

Graphique 4. Afrique subsaharienne : inflation mesurée par l'IPC, 2010–22
(En pourcentage, en glissement annuel, lignes en tiret = moyenne pré-COVID-19)

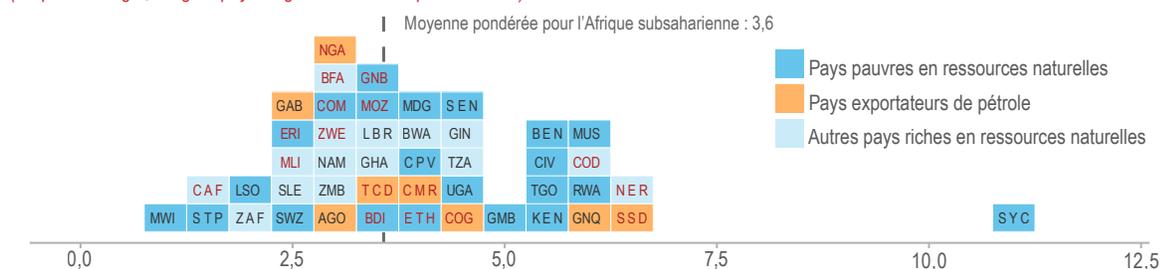


Sources : Haver Analytics ; autorités nationales ; calculs des services du FMI.

Note : Valeur composite mondiale calculée par Haver Analytics.

Graphique 5. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 2022

(En pourcentage ; rouge = pays fragiles ou touchés par un conflit)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : voir page 15 la liste des abréviations des pays.

des investissements et d'une détérioration générale de la balance commerciale (en volume). Les pays exportateurs de pétrole afficheront une croissance de 3,3 % en 2022, et celle des pays riches en autres ressources naturelles s'établira à 3,1 %. En dépit d'une dégradation de leurs termes de l'échange, les pays pauvres en ressources naturelles dont l'économie est plus diversifiée continueront à figurer parmi les pays plus dynamiques et plus résilients de la région, avec une croissance de 4,6 % (graphique 5).

Pour ce qui est de 2022, la croissance de l'Afrique subsaharienne est **révisée à la baisse de manière relativement modeste** de 0,2 % par rapport à l'édition d'avril 2022 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, soit nettement moins que la révision à la baisse de 0,9 % pour les pays avancés. Cette révision modeste cache toutefois **des disparités entre les pays de la région**. Par exemple, la projection de croissance de l'Afrique du Sud pour 2022 a été revue à la hausse, étant donné qu'une reprise solide de l'activité dans les services, sur fond de diminution des cas de COVID-19, a plus que compensé l'effet négatif des inondations, des pannes d'électricité et des grèves. Ailleurs, **33 des 44 pays restants ont revu leurs projections de croissance à la baisse** en raison des perspectives mondiales moins favorables et des pressions du coût de la vie sur l'activité intérieure.

Les révisions des projections d'inflation ont été plus prononcées. La médiane pour la région (en glissement annuel) a été revue à la hausse de près de 2 points de pourcentage, ce qui porte la prévision à fin 2022 à 8,7 %. Une fois encore, les projections diffèrent d'un pays à l'autre (graphique 6). La médiane pour les pays à taux de change fixe s'établit à 6 % (en hausse de 2,0 %), alors qu'elle atteint 12,6 % (en hausse de 3,6 %) pour les pays au régime de change plus flexible. L'Angola fait figure d'exception : l'inflation en 2022 a été revue à la baisse de plus de 3 points de pourcentage du fait de l'appréciation rapide du kwanza en lien avec la hausse des cours du pétrole.

... sur fond d'importants risques baissiers.

À plus long terme, **les perspectives pour 2022 et 2023 sont extrêmement incertaines**. Les projections pour l'Afrique subsaharienne sont étroitement liées à l'évolution de l'économie

mondiale, et **trois facteurs clés** définiront la trajectoire à court terme : 1) la réponse de la politique monétaire des plus grandes économies mondiales à l'inflation élevée, 2) la guerre en Ukraine, et 3) l'impact des confinements liés à la COVID-19 et des perturbations des chaînes d'approvisionnement.

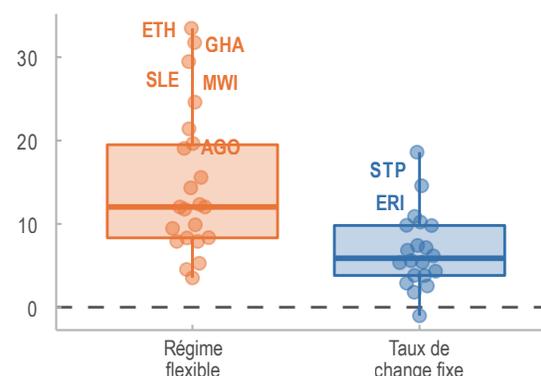
Actuellement, le **scénario de référence** pour l'Afrique subsaharienne suppose que le resserrement monétaire à l'échelle mondiale ne provoque pas une récession généralisée ou un changement brutal des conditions financières mondiales. Il repose en outre sur deux hypothèses : une absence d'aggravation du conflit en Ukraine et une absence de nouvelles perturbations de l'activité mondiale liées à la pandémie.

À l'évidence, tous ces facteurs mondiaux sont sujets à **de lourds risques de dégradation**.

- Fait peut-être le plus important, les autorités monétaires à travers le monde sont aux prises avec l'environnement le plus difficile depuis de nombreuses années. Si l'inflation mondiale devait perdurer, un **resserrement plus rapide et plus important dans les pays avancés** pourrait freiner la demande mondiale et augmenter davantage les coûts d'emprunt en Afrique subsaharienne, ce qui nuirait à la viabilité de la dette et réduirait la capacité des autorités nationales à protéger leurs citoyens les plus vulnérables. Un ralentissement mondial et un resserrement des conditions financières peuvent aussi peser sur les montants

Graphique 6. Afrique subsaharienne : inflation

(En pourcentage, en glissement annuel, données de juillet 2022)



Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.

d'aide publique au développement allant à la région. En outre, une accentuation des pressions sur les taux de change sous l'effet d'un **raffermissement du dollar** pourrait accroître l'inflation importée pour la région tout en épuisant les réserves de change et en mettant en péril la stabilité financière dans les pays ayant une situation financière fragile. Dans le cas extrême, de brusques **sorties de capitaux** pourraient créer des difficultés dans les pays ayant de forts besoins de financement extérieur.

- Une **intensification de la guerre en Ukraine** ou une prolongation des restrictions frappant les exportations russes pourrait amplifier les turbulences observées durant l'année écoulée, ce qui exercerait de nouvelles pressions à la hausse sur les prix des produits alimentaires et de l'énergie en Afrique subsaharienne, rendrait encore plus onéreuses les denrées alimentaires pour les populations les plus vulnérables et contribuerait aux tensions sociales. En outre, une exacerbation des tensions géopolitiques entre la Russie et les pays occidentaux pourrait aussi accroître l'aversion pour le risque à l'échelle mondiale et augmenter les coûts d'emprunt pour la région, surtout pour les pays ayant une position budgétaire plus fragile.

Sur le plan intérieur, le **contexte sociopolitique** s'avère problématique dans de nombreux pays. Sept pays organiseront des élections présidentielles ou législatives au cours des douze prochains mois, et de nombreux autres sont confrontés au mécontentement grandissant de leur population. Dans ces conditions, il pourrait s'avérer plus difficile de riposter rapidement à de nouveaux chocs ou de mettre en œuvre des réformes depuis longtemps nécessaires. Plusieurs pays restent aussi en proie à de **gros problèmes de sécurité** (Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Mali, Mozambique, République centrafricaine, Tchad). Les projections actuelles supposent un apaisement progressif des tensions politiques et militaires. Toutefois, en cas de persistance ou d'aggravation des risques sécuritaires, les perspectives économiques de ces pays et de leurs voisins pourraient se dégrader sensiblement.

La prudence est de mise pour quantifier l'effet de ces risques. L'impact d'un nouveau choc pour la région est particulièrement difficile à prévoir, étant donné que la capacité de réponse des autorités est maintenant très limitée et que la pauvreté, l'insécurité alimentaire et les tensions sociales sont élevées. Pour autant, dans un **scénario pessimiste** qui fait abstraction des difficultés de nature sécuritaire et politique et tient compte uniquement de facteurs internationaux (à savoir des sanctions plus sévères et une réduction des exportations de pétrole en provenance de Russie, un ralentissement prononcé dans le secteur immobilier en Chine, la persistance de perturbations sur le marché du travail dans les plus grandes économies et un resserrement des conditions financières mondiales), la croissance mondiale ralentirait encore de 1½ point de pourcentage par an ces deux prochaines années (ces hypothèses proviennent de l'édition d'octobre 2022 des *Perspectives de*

l'économie mondiale). Cela serait un ralentissement exceptionnel d'un point de vue historique et irait de pair avec une hausse sensible des prix du pétrole et du gaz. Compte tenu du fait que le scénario de référence prévoit déjà une reprise relativement modérée, le scénario baissier impliquerait au total, pour l'Afrique subsaharienne, une perte additionnelle de 0,7 % du PIB en 2023–24, mais avec un impact quelque peu différent sur les pays exportateurs de pétrole (gain de 1,1 %) par rapport aux pays riches en autres ressources naturelles (perte de 1,8 %) et aux pays pauvres en ressources naturelles (perte de 1,4 %).

UN ÉQUILIBRE DÉLICAT

Pour de nombreux dirigeants en Afrique subsaharienne, les défis à relever s'annoncent colossaux. Sur fond de besoins sociaux croissants, de déséquilibres macroéconomiques grandissants et de risques élevés, la crise récente a poussé beaucoup d'entre eux sur la corde raide. La réduction de la marge d'action pour les politiques économiques laisse peu de place à l'erreur, et les décisions doivent souvent trouver un équilibre délicat entre des exigences concurrentes, en particulier :

- **Parer au plus pressé.** Il convient, avant toute autre considération, de s'employer à sauver des vies. Tout au long de la crise de la COVID-19, la région a, à juste titre, privilégié des mesures immédiates pour protéger la santé et les moyens de subsistance des personnes les plus menacées. Aujourd'hui, une **crise du coût de la vie** complique encore une situation déjà fragile sur le plan de la sécurité alimentaire, ce qui appelle une réponse tout aussi urgente.
- **Renforcer la résilience.** Face à des perspectives incertaines et instables, les autorités doivent réduire du mieux possible leurs vulnérabilités face aux futurs chocs. Dans un premier temps, cela peut nécessiter de **reconstituer les réserves budgétaires et d'assurer l'économie des pays contre des risques extrêmes plus élevés** (voir la note d'analyse « Gérer l'incertitude et la transition énergétique dans les pays exportateurs de pétrole »). En outre, les pays peuvent renforcer leur résilience en **consolidant leurs cadres de politique économique**. Même si les déséquilibres actuels en Afrique subsaharienne peuvent rappeler les années 90, la région a accompli des progrès notables depuis, notamment en ce qui concerne les cadres budgétaires, la crédibilité monétaire et la gouvernance. Ces succès ont permis de tempérer en partie les chocs récents, mais ils devront être préservés et confortés.
- **Se mettre hors de danger.** En définitive, pour sortir de la situation actuelle, il faudra générer une croissance de qualité à moyen terme, ce qui signifie que les **réformes structurelles** revêtent une importance plus grande que jamais. Une croissance vigoureuse est peut-être le remède le plus essentiel pour faire disparaître les déséquilibres

macroéconomiques, sachant qu'une économie en croissance permet un élargissement de l'assiette fiscale et plus de marge d'action. Pour un pays africain moyen, une augmentation du taux de croissance annuelle du PIB de 1 point de pourcentage pourrait se traduire, sur dix ans, par une réduction du ratio d'endettement de près de 15 points de pourcentage.

QUATRE PRIORITÉS POUR L'ACTION PUBLIQUE

En gardant ces objectifs à l'esprit, chaque pays doit adapter son action à sa situation. Néanmoins, pour la région plus globalement, les facteurs décrits précédemment laissent entrevoir **quatre priorités**.

Remédier à l'insécurité alimentaire

D'ici à la fin de 2022, **123 millions de personnes, soit 12 % de la population d'Afrique subsaharienne, devraient être confrontées à une insécurité alimentaire aiguë** (à savoir deux tiers de la population mondiale dans cette situation), dont un tiers est tombé dans l'insécurité alimentaire aiguë depuis le début de la pandémie. Parmi ces personnes figure une proportion élevée d'enfants dont la faim chronique peut mettre en péril de manière irrémédiable la santé future et les perspectives. La montée rapide de l'insécurité alimentaire ces deux dernières années s'explique principalement par 1) les retombées de la pandémie et de la récente guerre en Ukraine, 2) une dégradation de la situation sécuritaire dans certains pays de la région, 3) une sécheresse pendant quatre saisons dans la Corne de l'Afrique, et 4) d'autres chocs climatiques (Angola, Madagascar). Les territoires particulièrement préoccupants comptent notamment la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Nigéria, le Soudan du Sud, certaines régions du Kenya et les pays du Sahel. Le Programme alimentaire mondial a indiqué que la sécheresse dans la Corne de l'Afrique constitue la plus grave urgence alimentaire à l'échelle mondiale en 2022.

Outre des facteurs locaux (comme des phénomènes climatiques ou des conflits locaux), **les prix alimentaires mondiaux influent fortement sur la sécurité alimentaire**. L'alimentation représente près de 40 % du panier de consommation de l'Afrique subsaharienne, et de nombreux pays sont importateurs nets d'aliments de base essentiels (maïs, riz, blé). **Pour certains de ces produits, les prix internationaux ont doublé** depuis début 2020, et les prix des carburants et engrais sont même allés jusqu'à tripler, ce qui augmente le coût du transport et pèse sur les récoltes. En outre, les phénomènes climatiques s'aggravent, ce qui nuit encore davantage à la sécurité alimentaire dans la région (Baptista *et al.*, 2022).

Sur le plan de la politique économique, il serait préférable de **laisser la hausse des prix mondiaux se répercuter sur les prix intérieurs**, tout en protégeant les personnes les plus vulnérables au moyen de transferts monétaires ciblés ou en étoffant les dispositifs de protection sociale locaux (Amaglobeli *et al.*, 2022).

Cependant, dans une grande partie des pays d'Afrique subsaharienne, **cette stratégie n'est tout simplement pas possible**. Étant donné l'ampleur du problème, rares sont les pays qui disposent des **infrastructures ou des moyens administratifs** nécessaires pour accroître le montant ou le rythme de leurs aides ciblées comme il le faudrait. Même les pays qui s'étaient montrés innovants pour exploiter les nouvelles technologies numériques durant la crise de la COVID-19 (Togo) ont moins de réussite pour reproduire cette approche dans les conditions actuelles.

De nombreux pays ont plutôt eu recours à des **mesures de soutien à court terme immédiates**, pour faire face aux tensions sur les prix des carburants et des denrées alimentaires dans le contexte d'une augmentation globale du coût de la vie. D'après une récente enquête des équipes-pays du FMI, ces mesures de court terme mises en œuvre cette année sont pour l'essentiel non ciblées et se répartissent également entre celles qui visent directement la sécurité alimentaire et celles qui s'attaquent à la hausse des prix des carburants (voir la note d'analyse « Renforcer la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne »). Certains pays ont allégé leur fiscalité sur les produits alimentaires ou les carburants (Malawi, Niger, Sénégal, Zimbabwe), et d'autres ont mis en place de nouvelles subventions (Kenya, Sénégal, Zambie). Un certain nombre de pays ont instauré des contrôles des prix (Bénin, Côte d'Ivoire), affecté des prêts à des importateurs ou sociétés agricoles de premier plan (Sierra Leone), conclu des accords publics directs pour importer des aliments de base essentiels (Éthiopie), ou imposé des restrictions à l'exportation (Côte d'Ivoire). Les autorités nigérianes ont suspendu leur projet de suppression des subventions au gaz. Seuls quelques pays ont adopté des transferts monétaires ou en nature ciblés.

Dans le contexte actuel d'urgence, **certaines de ces mesures sont probablement nécessaires, mais il conviendrait à terme de les retirer progressivement**. De nombreux programmes, comme les subventions, sont souvent **onéreux et mal ciblés** : en effet, ils orientent les fonds publics vers les personnes qui consomment le plus, et non pas vers celles qui en ont le plus besoin, au détriment d'autres priorités essentielles comme l'investissement public. Par exemple, les subventions aux carburants, qui semblent moins indispensables que les mesures d'aide alimentaire dans la conjoncture actuelle, sont souvent extrêmement coûteuses, régressives et, à terme, non viables. De même, les gels de prix et les restrictions à l'exportation peuvent générer d'importantes distorsions, avec des répercussions de plus en plus négatives sur la sécurité alimentaire, la croissance et la réduction de la pauvreté.

Le processus d'élimination des mesures d'urgence variera d'un pays à l'autre, en fonction de l'écart entre les prix

intérieurs et internationaux, de l'espace budgétaire disponible et de l'existence de mesures sociales de soutien (FMI, 2020). **S'agissant des subventions alimentaires, les prix pourraient être ajustés progressivement**, et les autorités pourraient songer à cibler des produits précis, comme des aliments de base, afin d'éviter que ces subventions ne profitent aux populations à revenu plus élevé.

Piloter la réorientation des politiques monétaires

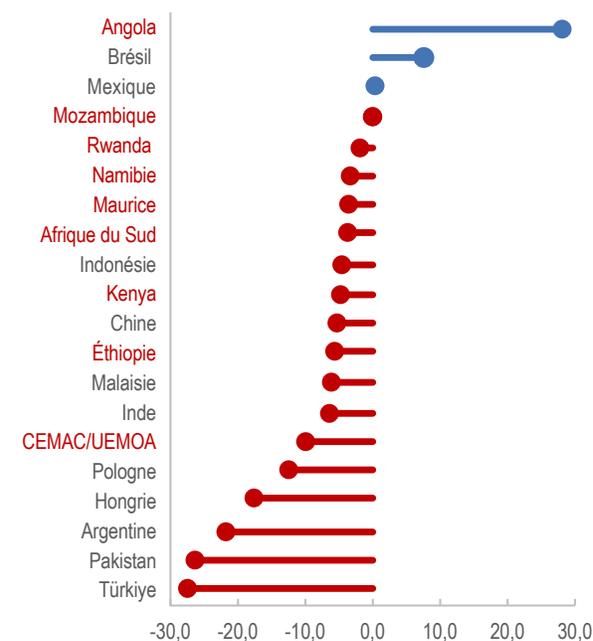
Dans de nombreux pays avancés, l'inflation a atteint son plus haut niveau en plus de quarante ans. En revanche, **en Afrique subsaharienne, la hausse a été moins spectaculaire**. Actuellement, l'inflation médiane s'élève à environ 9 %, contre un taux d'un peu plus de 5 % avant la COVID-19.

En outre, alors que les autorités réfléchissent au bon dosage de politiques macroéconomiques pour lutter contre l'inflation, il convient de noter que **les moteurs de l'inflation dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne sont différents** de ceux observés ailleurs. Par exemple, la récente envolée à l'échelle mondiale est en grande partie liée aux politiques de relance sans précédent menées dans bon nombre des plus grandes économies, qui ont toutes eu pour objectif de soutenir leur économie durant la pandémie. Un soutien d'une telle ampleur était impossible pour la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, dont la marge d'action restreinte a tempéré la reprise dans la région. De même, il ressort de l'analyse des composantes de l'inflation en Afrique subsaharienne que la récente hausse s'explique en grande partie par des facteurs externes comme le prix des denrées alimentaires et l'énergie ou les fluctuations du taux de change (graphique 7). **En comparaison, les éléments qui reflètent les pressions exercées par la demande, par exemple l'inflation hors alimentation et énergie des biens non échangeables, sont restés relativement stables pour le moment** (voir la note d'analyse « Lutter contre la hausse de l'inflation en Afrique subsaharienne »).

Par conséquent, par rapport à bon nombre des pays avancés, beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne doivent relever un défi plus complexe.

- **Une trajectoire graduelle.** Les pays doivent pour la plupart relever leurs taux directeurs pour faire face à la hausse de l'inflation et aux pressions sur les taux de change. Toutefois, la hausse des taux d'intérêt s'inscrit dans le cadre d'une reprise économique toujours fragile et de grands besoins sociaux. Pour le moment, la hausse de l'inflation s'explique pour l'essentiel par des facteurs externes et, à plus long terme, la demande devrait rester relativement modérée, notamment en raison du rééquilibrage budgétaire. C'est pourquoi les pays devraient durcir leur politique monétaire avec prudence, en surveillant de près l'évolution de l'inflation et la possible apparition d'effets de second tour.

Graphique 7. Pays émergents et préémergents : taux de change, en unité de monnaie nationale par dollar
(En pourcentage, variation entre décembre 2021 et juillet 2022)

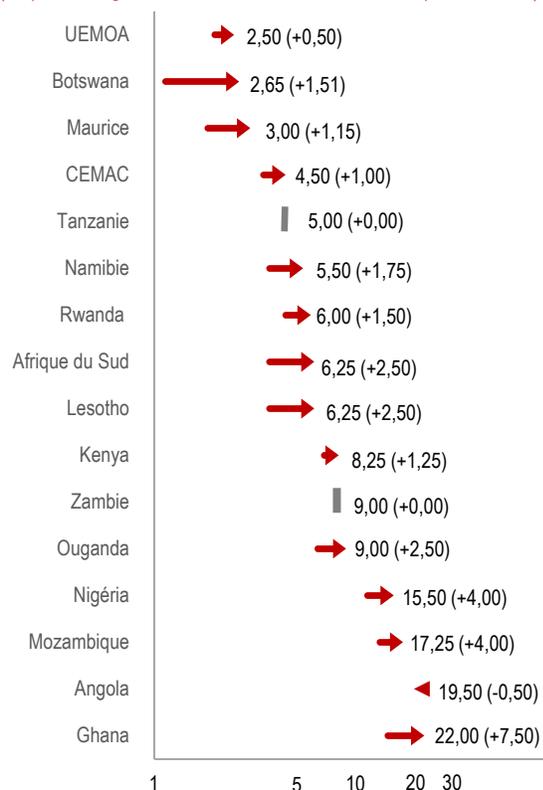


Source : FMI, statistiques financières internationales.

Note : Les libellés rouges font référence à l'Afrique subsaharienne.
CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ;
UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

- **Prudence mais sans excès de confiance.** Les autorités doivent se garder d'agir trop lentement, en particulier dans les pays où **les anticipations d'inflation sont moins bien ancrées** ou qui souffrent d'un déficit de crédibilité. Sur ce point, préserver **la crédibilité monétaire est un objectif prioritaire**, car cela permet un ancrage plus ferme des anticipations d'inflation face à de futurs chocs, ce qui réduit l'ampleur du resserrement nécessaire pour maîtriser l'inflation et améliore donc la résilience. Même si de nombreux pays d'Afrique subsaharienne ont accompli des progrès considérables pour renforcer la transparence, la crédibilité et l'indépendance de leurs cadres de politique monétaire, ceux-ci sont aujourd'hui mis à rude épreuve.
- **Une stratégie adaptée à chaque pays.** Dans certains cas, les autorités devront procéder à un ajustement plus vif de leurs politiques monétaires. Par exemple, un resserrement rapide pourrait s'imposer dans **les pays en proie à une inflation très élevée** (Zimbabwe) ou à **de vives pressions de demande intérieure** (Ghana). Pour les pays à **taux de change fixe**, l'ampleur du resserrement nécessaire sera variable. Toutefois, les politiques monétaire et budgétaire devraient être compatibles avec le niveau des réserves de change et la préservation de la crédibilité de la parité fixe. Enfin, pour les **pays au régime de change plus flexible**, de fortes sorties de capitaux pourraient amener les autorités à choisir entre durcir la politique monétaire, laisser le taux de change se déprécier et intervenir directement

Graphique 8. Afrique subsaharienne : évolution des taux directeurs
(En pourcentage, variation entre décembre 2021 et septembre 2022)



Sources : Haver Analytics ; FMI, statistiques financières internationales.
Note : CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

pour soutenir la monnaie. Les interventions de change destinées à atténuer la volatilité du taux de change sont un élément utile dans la panoplie d'instruments disponibles, mais cette option est limitée pour de nombreux pays par le faible volume des réserves de change. Une majorité de pays ont une position extérieure plus fragile que les paramètres économiques fondamentaux le justifient et pourraient donc tirer parti d'une dépréciation. Dans ces pays, un resserrement des taux couplé à une dépréciation nominale pourrait s'avérer une meilleure combinaison.

Pour le moment, les autorités monétaires de toute la région ont agi avec prudence (graphique 8). Plus des deux tiers ont commencé à relever leurs taux directeurs pour veiller à ce que l'inflation et les anticipations d'inflation restent maîtrisées. Cependant, les relèvements des taux n'ont, pour le moment, pas suivi la cadence de la hausse de l'inflation globale. Cette prudence est probablement de mise, sachant que l'inflation récente découle de l'offre et que les pressions exercées par la demande sont modérées. Cela dit, les autorités doivent surveiller la possible apparition d'effets de second tour, car il est généralement beaucoup plus coûteux de réduire l'inflation une fois que les anticipations d'inflation plus élevée sont solidement installées.

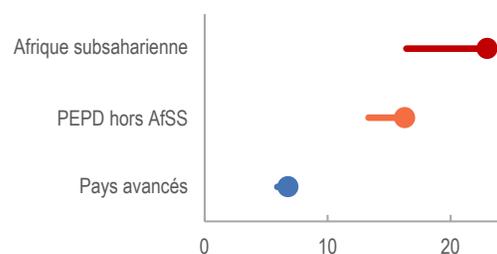
Consolider les finances publiques sur fond de durcissement des conditions de financement

La dette publique augmente constamment en Afrique subsaharienne depuis plus de dix ans : elle s'est accrue fortement ces dernières années en raison de la hausse des dépenses et de la diminution des recettes à la suite de la crise de la COVID-19. Environ la moitié des pays vont procéder à un rééquilibrage budgétaire cette année. À l'échelle de la région, selon les projections, les déficits diminueront de quelque ½ % du PIB après un assainissement plus marqué d'environ 1¼ % en 2021, ce qui ramènera la dette moyenne fin 2022 à quelque 55 % du PIB. Environ un tiers des pays de la région affichent à présent un endettement supérieur à 70 % du PIB.

Les conditions financières mondiales devraient devenir moins accommodantes. La dette actuelle a en grande partie été contractée durant une période de taux d'intérêt historiquement bas. Pour l'avenir, à mesure que les taux directeurs se normaliseront à l'échelle mondiale, les conditions financières continueront à se durcir, ce qui augmentera le coût des emprunts extérieurs et pèsera sur la dynamique de la dette de l'Afrique subsaharienne. Au cours des prochaines années, les paiements d'intérêts, déjà élevés, augmenteront en pourcentage des recettes selon les projections. Ils dépasseront 50 % dans certains cas et seront largement supérieurs aux montants observés dans les autres régions (graphique 9).

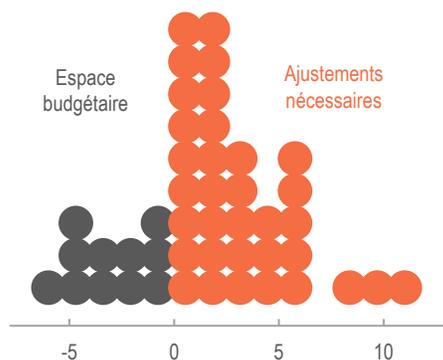
En outre, parallèlement au durcissement des conditions mondiales, les coûts d'emprunt pourraient aussi devenir plus instables. Comme dans les autres pays émergents, les emprunteurs d'Afrique subsaharienne sont exposés à des variations brutales de l'état d'esprit des marchés, en particulier les emprunteurs qui sont jugés plus vulnérables. Durant les récentes turbulences, par exemple, les écarts de rendement observés sur les obligations souveraines ont énormément fluctué, ce qui a perturbé les projets de certains pays qui ambitionnaient d'émettre des titres au cours de l'année.

Graphique 9. Afrique subsaharienne : variation du ratio intérêts/recettes, 2019–25
(En pourcentage des recettes, hors dons)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : moyennes régionales pondérées en fonction du PIB au taux de change réel en parités de pouvoir d'achat. PEPD hors AfSS = Pays émergents et pays en développement ne faisant pas partie de l'Afrique subsaharienne.

Graphique 10. Afrique subsaharienne : rééquilibrage budgétaire nécessaire pour stabiliser la dette à moins de 70 % du PIB
(En pourcentage du PIB, nombre de pays)



Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.

Note : Le seuil de 70 % représente le tiers supérieur des pays. Pour les pays en deçà de ce seuil, l'ajustement stabilise la dette au niveau de fin 2021. Pour ceux qui le dépassent, l'ajustement ramène l'endettement à 70 % sur l'horizon prévisionnel.

Dans ce contexte, les pays ayant un accès réduit aux marchés internationaux devront se tourner davantage vers des marchés intérieurs souvent peu développés, ce qui pourrait évincer des emprunteurs locaux. La hausse des coûts d'emprunt est aussi un défi pour les pays sans accès aux marchés, puisque les tensions inflationnistes ont contribué à un resserrement général de la politique monétaire dans toute la région, avec des répercussions directes sur les taux d'intérêt nationaux et le coût des emprunts publics.

Pour préserver la viabilité des finances publiques, renforcer la résilience et absorber la hausse de la facture d'intérêts, les autorités devront **poursuivre la consolidation budgétaire**. L'augmentation des coûts d'emprunt, la croissance modérée et l'encours élevé de la dette ont fragilisé la dynamique de la dette de nombreux pays. Par conséquent, même pour stabiliser la dette à un niveau élevé, de gros efforts seront nécessaires (graphique 10). Dans la plupart des pays, la consolidation budgétaire efficace devra passer par **une accélération des mesures visant à accroître les recettes, à établir des priorités dans les dépenses et à améliorer l'efficacité des dépenses publiques**, comme évoqué dans les précédents rapports. Dans les pays exportateurs de produits de base, la hausse actuelle des cours de ces produits peut être à l'origine d'importants bénéfices budgétaires mais uniquement si les dépenses consacrées aux subventions à l'énergie sont maîtrisées. Pour l'essentiel, ces gains inattendus devraient servir à reconstituer les marges de manœuvre, surtout dans les pays dont les finances publiques sont très vulnérables (Bellon et Massetti, 2022a).

Au-delà de cette stratégie globale, les autorités devront aussi prendre des mesures qui répondent à la hausse des coûts d'emprunt :

- **Un cadre budgétaire à moyen terme crédible et clairement défini** peut renforcer la confiance dans la viabilité des finances publiques, diminuer la prime de

risque et réduire les coûts d'emprunt. Un tel cadre doit s'accompagner d'institutions budgétaires solides, de pratiques transparentes en matière de communication d'informations et d'une bonne gestion des risques budgétaires. La crédibilité budgétaire peut également être bénéfique aux pays sans accès aux marchés, par le biais d'investissements privés plus importants, d'une plus grande stabilité macroéconomique et d'une diminution du coût des emprunts intérieurs.

- Compte tenu de l'incertitude sur les conditions d'emprunt futures, **une gestion de la dette publique efficace et transparente** revêt une plus grande importance. Il sera indispensable que des bureaux de gestion de la dette efficaces et compétents mettent en œuvre des stratégies à moyen terme pour 1) diversifier les sources de financement en vue de combler le déficit de financement extérieur, notamment en développant les marchés obligataires nationaux et en élargissant la base des investisseurs, 2) doper la confiance des investisseurs en améliorant la communication avec le marché et en définissant des plans d'émission de dette extérieure et intérieure, et 3) mieux anticiper les besoins et risques de refinancement de la dette.

Pour certains pays, le resserrement des conditions financières mondiales pourrait aggraver fortement les vulnérabilités liées à la dette, nécessitant **un rééchelonnement ou une restructuration**. Dans ce contexte, un mécanisme de résolution de la dette qui fonctionne bien est indispensable. **Le cadre commun du G20** constitue un progrès important puisqu'il considère qu'un traitement efficace de la dette nécessite de réunir l'ensemble des principaux créanciers officiels autour de la table. Les avancées récentes en Zambie sont une très bonne chose, mais **il faut aller plus loin** : le cadre devrait être amélioré afin de permettre une résolution rapide et juste en cas de surendettement, en couvrant un plus large éventail de pays, en prévoyant une suspension des remboursements durant les négociations et en encourageant les comités de créanciers à se réunir et à préparer des accords de manière rapide et transparente (Chabert, Cerisola et Hakura, 2022).

Créer les conditions d'une croissance durable et plus verte

À terme, **une croissance de qualité est une condition nécessaire pour la prospérité et la résilience futures de l'Afrique subsaharienne**, d'autant plus que la population de la région devrait doubler ces trente prochaines années. Dans dix à quinze ans, plus de la moitié des nouveaux venus sur le marché du travail dans le monde seront originaires d'Afrique subsaharienne.

Dans les pays ayant un espace budgétaire restreint, offrir à ces arrivants sur le marché du travail des emplois exige de **passer**

d'un modèle où la croissance est tirée par le secteur public à une croissance qui s'appuie davantage sur l'innovation et l'activité du secteur privé. Ces réformes sont des priorités de longue date antérieures à la crise récente, notamment renforcer la concurrence, supprimer les obstacles à l'activité économique, améliorer la gouvernance, favoriser l'intégration commerciale et élargir l'inclusion financière (*Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, avril 2021 ; note d'analyse « Innovations en matière de monnaies numériques en Afrique subsaharienne »).

Cependant, le contexte propice à ces réformes génératrices de croissance a beaucoup évolué. Si le monde veut limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C, il doit aussi plafonner le volume cumulé total de gaz à effet de serre rejetés dans l'atmosphère, ce qui signifie que l'économie mondiale doit à présent composer avec un « budget carbone » limité. En tenant compte des émissions durant la période 1850–2020, d'après les estimations, il ne reste que 15 % de ce budget carbone total (GIEC, 2021, tableau SPM.2). Par conséquent, à plus long terme, l'activité économique mondiale devra consommer nettement moins de carbone. Étant donné les pressions démographiques à venir sur l'Afrique subsaharienne, cela indique que toute solution mondiale durable au changement climatique doit prendre en considération les intérêts et les problèmes de la région.

En outre, l'Afrique subsaharienne est la région du monde la plus vulnérable aux changements climatiques, sachant qu'elle est sujette à des catastrophes naturelles de plus en plus intenses et fréquentes. Pour les autorités, il sera indispensable d'intégrer pleinement l'adaptation au changement climatique dans les politiques publiques (Aligishiev, Massetti et Bellon, 2022 ; Bellon et Massetti, 2022a, 2022b). Plus globalement, cependant, il faudra aussi investir massivement dans des infrastructures résilientes et vertes. Cela a des répercussions sur pratiquement tous les aspects du développement et, comme les ressources ne sont pas illimitées, il faudra peut-être explorer des domaines dans lesquels le secteur privé est à même de mettre en œuvre les mesures d'adaptation et d'atténuation plus efficacement que le secteur public.

À titre d'exemple, l'énergie est un obstacle fondamental à la croissance en Afrique subsaharienne. Environ la moitié de la population de la région ne dispose pas d'un approvisionnement en électricité fiable, ce qui réduit, par exemple, sa capacité à créer et à exploiter une entreprise. À l'échelle mondiale, bien sûr, la croissance et l'industrialisation sont allées de pair avec une augmentation des besoins en énergie par le passé. Pour l'Afrique subsaharienne, une transition énergétique équitable sera donc un facteur essentiel du développement de la région. Un accès élargi à l'énergie ouvre une possibilité décisive pour les autorités d'enclencher une croissance durable, avec de nouveaux emplois de meilleure qualité pour tous, une meilleure santé et une plus grande résilience.

Sur ce point, des financements privés et des réformes des politiques publiques seront indispensables pour tirer le meilleur parti des abondantes sources d'énergie renouvelable de la région et peut-être dépasser les modèles de croissance reposant sur des combustibles fossiles.

- Concernant les financements, pour accéder aux ressources de la région en énergies renouvelables, il faut investir massivement en amont dans la flexibilité des capacités de production d'électricité, de nouvelles technologies de stockage, les interconnexions régionales et des systèmes de production énergétique hors réseau. Toutefois, le coût de ces nouvelles infrastructures sera probablement hors de portée de la plupart des pays. Ils devront donc, avec les partenaires du développement, rechercher des solutions innovantes qui améliorent le profil risque/rendement pour les financements privés de projets d'énergies non polluantes. Parmi les mesures possibles figurent les financements mixtes (« *blended finance* »), les garanties et le rehaussement du crédit (« *credit enhancement* »), ainsi que d'autres initiatives pour mieux préparer des projets bancables et réduire les coûts d'entrée pour les investisseurs potentiels.
- S'agissant des mesures de politique économique, la réforme des subventions peut contribuer à renforcer les signaux des prix et à rééquilibrer les incitations pour moins favoriser les combustibles fossiles classiques à forte intensité de carbone. De même, une meilleure gouvernance du secteur de l'électricité (avec une réforme des tarifs et une réduction des obstacles réglementaires) pourrait encourager l'adoption et l'utilisation de nouvelles technologies en créant un environnement d'investissement plus favorable et concurrentiel.

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DEMEURE ESSENTIELLE

À mesure qu'ils s'extrait de leur situation périlleuse, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne peineront à simplement répondre aux besoins essentiels de leur population s'ils ne peuvent pas compter sur un important surcroît d'aide financière internationale.

Le climat

Assurer une transition énergétique équitable ne devrait pas relever de la responsabilité des seules autorités des pays d'Afrique subsaharienne. La région, qui contribue peu aux émissions mondiales, est pénalisée de manière disproportionnée par les changements climatiques. Certes, une croissance à faible intensité de carbone et résiliente face

aux changements climatiques permettrait à la région de faire un bond en avant de manière à atteindre en même temps ses objectifs de développement et d'action climatique. Pour autant, l'Afrique subsaharienne sera dans l'incapacité de financer les investissements requis sans une **nette hausse de l'aide internationale**, y compris sous forme d'incitations à la participation du secteur privé (Mitra *et al.*, à paraître).

En ce qui concerne les bailleurs de fonds publics, dans le cadre de leurs engagements pris dans l'accord de Copenhague, l'accord de Paris et le pacte climatique de Glasgow, les pays avancés avaient promis d'apporter une aide climatique de 100 milliards de dollars par an aux pays en développement. Au cours de la période 2016–19, 73 milliards de dollars en moyenne ont été versés chaque année. Cependant, seul un quart de ce montant a été alloué à l'Afrique subsaharienne, et une partie de celui-ci a remplacé des engagements existants au titre du financement du développement. **Il faut aller plus loin.** Dans ce contexte, la prochaine conférence des Nations Unies sur les changements climatiques en Égypte (COP27) sera une bonne occasion pour la communauté internationale de réaffirmer son engagement à mener une action climatique efficace et accomplir une transition énergétique plus juste.

Pour la région d'Afrique subsaharienne, de nouveaux **financements climatiques concessionnels**, en plus des engagements existants, seront indispensables afin de renforcer les efforts de limitation de la consommation énergétique et d'adaptation aux changements climatiques. Sur ce point, le FMI aide les pays à attirer les capitaux étrangers en **étroffant les capacités locales** sur les questions de stratégie climatique, notamment par deux projets pilotes : le programme d'évaluation macroéconomique du changement climatique (PEMCC) et l'évaluation de la gestion des investissements publics pour le climat (EGIP-C).

Autres aspects du développement

L'aide internationale est aussi capitale pour **répondre aux besoins urgents de la région en matière de sécurité alimentaire, de vaccination et de lutte contre la pandémie** et pour aider les pays à **préserver la stabilité macroéconomique** alors qu'ils s'emploient à sortir de leur situation précaire. Il faut souligner que l'aide budgétaire destinée à l'Afrique subsaharienne est en recul : en pourcentage du PIB des pays bénéficiaires, les décaissements d'aide publique au développement (APD) ont, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques, diminué pour passer d'environ 4½ % dans les années 90 à moins de 3 % plus récemment³. L'aide humanitaire

a elle aussi été revue à la baisse, malgré des besoins urgents sur le plan de la sécurité alimentaire.

Comme toujours, **le FMI se tient prêt à prodiguer son aide**. Outre son assistance technique, le FMI a conclu des accords avec 23 pays de la région et apporté une aide de 27 milliards de dollars sous forme de financements d'urgence, de programmes et de mesures d'allègement de la dette depuis le début de la crise de la COVID-19. En outre, l'allocation de droits de tirage spéciaux équivalant à 23 milliards de dollars effectuée l'an dernier en faveur de la région a aussi contribué à renforcer les positions extérieures et à financer le budget, notamment pour accroître les dépenses sociales dans une période particulièrement difficile. Le FMI développe aussi ses mécanismes de prêt en vue de mieux répondre aux enjeux climatiques. Il a récemment créé le **fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité**, qui complètera les actuels instruments de prêt en octroyant des financements à un coût modéré pour s'attaquer aux problèmes structurels à plus long terme, dont les changements climatiques. Et pour lutter contre le récent problème de sécurité alimentaire, le FMI a lancé un **nouveau guichet de financement « chocs alimentaires »** dans le cadre de ses mécanismes de financement d'urgence. Ce guichet vise à atténuer l'impact du choc en cours pour les pays membres éligibles qui se trouvent confrontés à un besoin urgent de financement de la balance des paiements. Enfin, pour les pays fragiles ou touchés par un conflit, le FMI collabore étroitement avec les pays de la région afin d'adapter son aide et de renforcer la collaboration avec d'autres partenaires au développement, dont la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies.

Pour appuyer ces efforts, et compte tenu du besoin grandissant de financements concessionnels de la région, il sera indispensable **d'obtenir de nouveaux engagements de la communauté internationale** dans l'optique de renforcer le fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, le fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes, ainsi que le fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité, trois fonds que gère le FMI.

En résumé, après encore un nouveau choc, les autorités des pays d'Afrique subsaharienne doivent une nouvelle fois aborder leur avenir avec prudence, en répondant à de multiples exigences dans un contexte de diminution des ressources. Le parcours ne sera pas sans embûches. Cependant, au bout du compte, **le potentiel de la région demeure intact**. Grâce à l'aide apportée, l'Afrique subsaharienne sera prête à enfin tenir la promesse du « siècle africain », en contribuant à un avenir plus prospère et plus écologique pour la région et pour le monde.

³L'APD a augmenté considérablement en 2020, passant à 3,8 % du PIB de l'Afrique subsaharienne en raison des financements d'urgence octroyés pendant la crise de la COVID-19, mais, selon des données préliminaires, elle est retombée en 2021 à ses niveaux d'avant la pandémie.

SUR LA CORDE RAIDE

Un environnement international plus agité et les difficultés plus grandes à venir ...

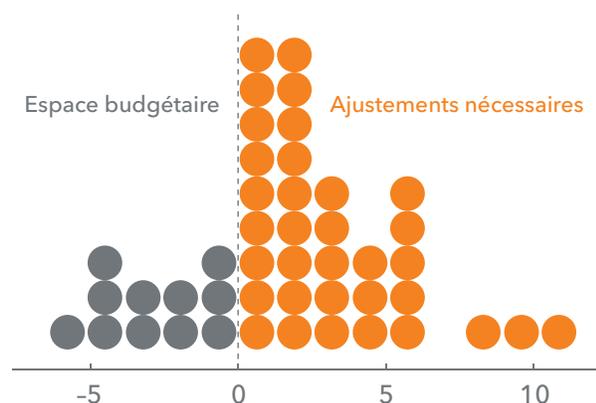
- 2× L'inflation a pratiquement **doublé**
- × La reprise a connu **un coup d'arrêt**
-  **123 millions** de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire

-  Les **tensions sociales** s'accroissent
-  Les cours des produits de base sont **volatils**
-  Les coûts d'emprunt **augmentent**

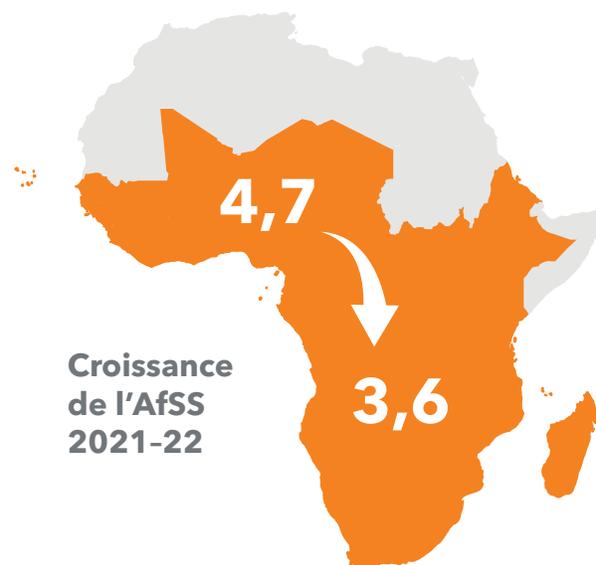
... exercent de nouvelles pressions sur les dirigeants

Ajustement budgétaire nécessaire pour stabiliser la dette en dessous de 70 % du PIB

(En pourcentage du PIB, nombre de pays)



Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.



QUATRE PRIORITÉS D'ACTION



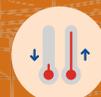
Remédier à l'insécurité alimentaire



Piloter la réorientation des politiques monétaires



Consolider les finances publiques sur fond de durcissement des conditions financières



Créer les conditions d'une croissance durable et plus verte

Bibliographie

- Aligishiev, Zamid, Emanuele Massetti, and Matthieu Bellon. 2022. “Macro-Fiscal Implications of Adaptation to Climate Change.” IMF Climate Note 2022/02, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Amaglobeli, David, Emine Hanedar, Gee Hee Hong, and Céline Thévenot. 2022. “Fiscal Policy for Mitigating the Social Impact of High Energy and Food Prices.” IMF Note 22/001, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Baptista, Diogo, Mai Farid, Dominique Fayad, Laurent Kemoe, Loic Lanci, Pritha Mitra, Tara Muehlschlegel, Cedric Okou, John Spray, Kevin Tuitok, and Filiz Unsal. Forthcoming. “Climate Change and Chronic Food Insecurity in Sub-Saharan Africa.” IMF Departmental Paper 2022/016, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Belianska, Anna, Nadja Bohme, Kaihao Cai, Yoro Diallo, Saanya Jain, Giovanni Melina, Pritha Mitra, Marcos Poplawski-Ribeiro and Solo Zerbo. Forthcoming. “Climate Change and New Financial Instruments: Opportunities and Challenges for Sub-Saharan Africa.” IMF Staff Climate Note, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Bellon, Mattieu and Emanuele Massetti, 2022a. “Economic Principles for Integrating Adaptation to Climate Change into Fiscal Policy.” IMF Climate Note 2022/01, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Bellon, Mattieu and Emanuele Massetti. 2022b. “Planning and Mainstreaming Adaptation to Climate Change in Fiscal Policy.” IMF Climate Note 2022/03, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Chabert, Guillaume, Martin Cerisola, and Dalia Hakura. 2022. “Restructuring Debt of Poorer Nations Requires More Efficient Coordination.” IMF Blog, April 7. Washington, DC.
- Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). 2021. “Summary for Policymakers.” In *Climate Change 2021: The Physical Science Basis*. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Geneva.
- International Monetary Fund. (IMF). 2020. “Reaching Households in Emerging and Developing Economies: Citizen ID, Socioeconomic Data, and Digital Delivery.” Special Series on Fiscal Policies to Respond to COVID-19, Washington, DC.

Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 30 septembre 2022 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'octobre 2022 des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM).

La base de données et les projections couvrent 45 pays d'Afrique subsaharienne qui relèvent du département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues ; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

Groupes de pays

Les pays sont classés en trois groupes totalement distincts : pays exportateurs de pétrole, autres pays riches en ressources naturelles et pays pauvres en ressources naturelles (voir le tableau page 14 pour la classification des pays).

Les pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales.

Les autres pays riches en ressources naturelles sont les pays où les ressources naturelles non renouvelables représentent au moins 25 % des exportations totales.

Les pays pauvres en ressources naturelles sont les pays qui n'appartiennent ni au groupe des exportateurs de pétrole, ni au groupe des autres pays riches en ressources naturelles.

Les pays sont également répartis en quatre groupes (qui peuvent se chevaucher) : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et pays en situation de fragilité (voir le tableau page 14 pour la classification des pays).

La composition de ces groupes de pays s'appuie sur les données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et le classement de la Banque mondiale des situations de fragilité et de conflit.

Les pays à revenu intermédiaire avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait 1 085,00 dollars sur la période 2019–21, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode Atlas.

Les pays à faible revenu avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 1 085,00 dollars sur la période 2019–21 (Banque mondiale, méthode Atlas).

La catégorie des pays en situation de fragilité ou touchés par un conflit se fonde sur la liste établie par la Banque mondiale pour l'exercice 2023.

À la page 14, les pays d'Afrique subsaharienne sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'UEMOA et la CEMAC, le COMESA, la CAE–5, la CEDEAO, la SADC et la SACU. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007.

Méthodes d'agrégation

Pour les tableaux AS1 et AS3, les chiffres composites des groupes de pays sur la croissance du PIB réel et la masse monétaire au sens large correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes aux PPA sont tirées de la base de données des PEM.

Pour le tableau AS1, les chiffres composites des groupes de pays sur les prix à la consommation correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé sur la base des PPA et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes aux PPA sont tirées de la base de données des PEM.

Pour les tableaux AS2–AS4, à l'exception de la masse monétaire au sens large, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Afrique subsaharienne : groupes de pays

Pays exportateurs de pétrole	Autres pays riches en ressources naturelles	Pays pauvres en ressources naturelles	Pays à revenu intermédiaire	Pays à faible revenu	Pays fragiles ou touchés par un conflit ¹
Angola	Afrique du Sud	Bénin	Afrique du Sud	Burkina Faso	Burkina Faso
Cameroun	Botswana	Burundi	Angola	Burundi	Burundi
Congo, Rép. du	Burkina Faso	Cabo Verde	Bénin	Congo, Rép. dém. du	Cameroun
Gabon	Congo, Rép. dém. du	Comores	Botswana	Érythrée	Comores
Guinée équatoriale	Ghana	Côte d'Ivoire	Cabo Verde	Éthiopie	Congo, Rép. dém. du
Nigéria	Guinée	Érythrée	Cameroun	Gambie	Congo, Rép. dém. du
Soudan du Sud	Libéria	Eswatini	Comores	Guinée	Érythrée
Tchad	Mali	Éthiopie	Congo, Rép. du	Guinée-Bissau	Éthiopie
	Namibie	Gambie	Côte d'Ivoire	Libéria	Guinée-Bissau
	Niger	Guinée-Bissau	Eswatini	Madagascar	Mali
	République centrafricaine	Kenya	Gabon	Malawi	Mozambique
	Sierra Leone	Lesotho	Ghana	Mali	Niger
	Tanzanie	Madagascar	Guinée équatoriale	Mozambique	Nigéria
	Zambie	Malawi	Kenya	Niger	République centrafricaine
	Zimbabwe	Maurice	Lesotho	Ouganda	Soudan du Sud
		Mozambique	Maurice	République centrafricaine	Tchad
		Ouganda	Namibie	Rwanda	Zimbabwe
		Rwanda	Nigéria	Sierra Leone	
		Sao Tomé-et-Principe	Sao Tomé-et-Principe	Soudan du Sud	
		Sénégal	Sénégal	Tanzanie	
		Seychelles	Seychelles	Tchad	
		Togo	Zambie	Togo	
				Zimbabwe	

¹Sur la base de la liste établie par la Banque mondiale pour l'exercice 2023 des pays en situation de fragilité ou touchés par un conflit.

Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (*CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Bénin	Cameroun	Burundi	*Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud	Bénin
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	*Kenya	Angola	Botswana	Burkina Faso
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	*Ouganda	Botswana	Eswatini	Cabo Verde
Guinée-Bissau	Guinée équatoriale	Érythrée	*Rwanda	Comores	Lesotho	Côte d'Ivoire
Mali	République centrafricaine	Eswatini	Soudan du Sud	Congo, Rép. dém. du	Namibie	Gambie
Niger	Tchad	Éthiopie	*Tanzanie	Eswatini		Ghana
Sénégal		Kenya		Lesotho		Guinée
Togo		Madagascar		Madagascar		Guinée-Bissau
		Malawi		Malawi		Libéria
		Maurice		Maurice		Mali
		Ouganda		Mozambique		Niger
		Rwanda		Namibie		Nigéria
		Seychelles		Seychelles		Sénégal
		Zambie		Tanzanie		Sierra Leone
		Zimbabwe		Zambie		Togo
				Zimbabwe		

Afrique subsaharienne : abrégations des pays

AGO	Angola	ERI	Érythrée	MLI	Mali	SWZ	Eswatini
BDI	Burundi	ETH	Éthiopie	MOZ	Mozambique	SYC	Seychelles
BEN	Bénin	GAB	Gabon	MUS	Maurice	TCD	Tchad
BFA	Burkina Faso	GHA	Ghana	MWI	Malawi	TGO	Togo
BWA	Botswana	GIN	Guinée	NAM	Namibie	TZA	Tanzanie
CAF	République centrafricaine	GMB	Gambie	NER	Niger	UGA	Ouganda
CIV	Côte d'Ivoire	GNB	Guinée-Bissau	NGA	Nigéria	ZAF	Afrique du Sud
CMR	Cameroun	GNQ	Guinée équatoriale	RWA	Rwanda	ZMB	Zambie
COD	République démocratique du Congo	KEN	Kenya	SEN	Sénégal	ZWE	Zimbabwe
COG	République du Congo	LBR	Libéria	SLE	Sierra Leone		
COM	Comores	LSO	Lesotho	SSD	Soudan du Sud		
CPV	Cabo Verde	MDG	Madagascar	STP	Sao Tomé-et-Principe		

Liste des tableaux de l'appendice statistique :

AS1.	Croissance du PIB réel et prix à la consommation	16
AS2.	Solde budgétaire global, dons compris, et dette publique	17
AS3.	Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris	18
AS4.	Dette extérieure, dette officielle, par débiteur et réserves	19

Sources et notes des tableaux de l'appendice statistique

Tableaux AS1 et AS3

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2022.

¹Données de l'exercice budgétaire.

²En 2019, les autorités zimbabwéennes ont introduit le dollar RTGS (système de règlement brut en temps réel), qui par la suite a été renommé dollar du Zimbabwe, et sont en train de modifier la monnaie de libellé de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait cessé de circuler en 2009 et, entre 2009 et 2019, le pays avait adopté un régime multi-devises avec le dollar comme unité de compte.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableaux AS2

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2022.

¹Données de l'exercice budgétaire.

²Pour la Zambie, les projections pour 2022–23 de la dette publique sont exclues en raison de la restructuration de la dette en cours.

³En 2019, les autorités zimbabwéennes ont introduit le dollar RTGS (système de règlement brut en temps réel), qui par la suite a été renommé dollar du Zimbabwe, et sont en train de modifier la monnaie de libellé de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait cessé de circuler en 2009 et, entre 2009 et 2019, le pays avait adopté un régime multidevises avec le dollar comme unité de compte.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS4

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2022.

¹Le pays étant membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat UEMOA.

²Le pays étant membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat CEMAC.

³Données de l'exercice budgétaire.

⁴Pour la Zambie, les projections pour 2022–23 de la dette extérieure sont exclues en raison de la restructuration de la dette en cours.

⁵En 2019, les autorités zimbabwéennes ont introduit le dollar RTGS (système de règlement brut en temps réel), qui par la suite a été renommé dollar du Zimbabwe, et sont en train de modifier la monnaie de libellé de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait cessé de circuler en 2009 et, entre 2009 et 2019, le pays avait adopté un régime multi-devises avec le dollar comme unité de compte.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS1. Croissance du PIB réel et prix à la consommation

	Croissance du PIB réel						Prix à la consommation					
	(Variation annuelle en pourcentage)						(Variation annuelle en pourcentage)					
	2010-18	2019	2020	2021	2022	2023	2010-18	2019	2020	2021	2022	2023
Afrique du Sud	1,9	0,3	-6,3	4,9	2,1	1,1	5,3	4,1	3,3	4,6	6,7	5,1
Angola	2,6	-0,7	-5,8	0,8	2,9	3,4	16,0	17,1	22,3	25,8	21,7	11,8
Bénin	4,5	6,9	3,8	7,2	5,7	6,2	1,6	-0,9	3,0	1,7	5,0	1,8
Botswana	4,9	3,0	-8,7	11,4	4,1	4,0	5,1	2,7	1,9	6,7	11,2	5,8
Burkina Faso	6,1	5,7	1,9	6,9	3,6	4,8	1,3	-3,2	1,9	3,9	14,2	1,5
Burundi	2,3	1,8	0,3	3,1	3,3	4,1	7,9	-0,7	7,3	8,3	17,3	8,5
Cabo Verde	3,5	5,7	-14,8	7,0	4,0	4,8	1,2	1,1	0,6	1,9	6,5	3,5
Cameroun	4,4	3,4	0,5	3,6	3,8	4,6	1,8	2,5	2,5	2,3	4,6	2,8
Comores	3,4	1,8	-0,3	2,2	3,0	3,4	1,8	3,7	0,8	-0,2	11,4	8,4
Congo, Rép. du	0,5	-0,4	-8,1	-0,6	4,3	4,6	2,3	0,4	1,4	2,0	3,5	3,2
Congo, Rép. dém. du	6,4	4,4	1,7	6,2	6,1	6,7	12,3	4,7	11,4	9,0	8,4	9,8
Côte d'Ivoire	6,3	6,2	2,0	7,0	5,5	6,5	1,6	0,8	2,4	4,2	5,5	4,0
Érythrée	5,4	3,8	-0,5	2,9	2,6	2,8	3,6	1,3	5,6	6,6	7,4	6,4
Eswatini	2,7	2,7	-1,6	7,9	2,4	1,8	6,1	2,6	3,9	3,7	4,9	4,2
Éthiopie ¹	9,7	9,0	6,1	6,3	3,8	5,3	13,5	15,8	20,4	26,8	33,6	28,6
Gabon	4,0	3,9	-1,9	1,5	2,7	3,7	2,2	2,0	1,3	1,1	3,5	3,2
Gambie	2,5	6,2	0,6	4,3	5,0	6,0	6,1	7,1	5,9	7,4	11,3	11,1
Ghana	6,7	6,5	0,5	5,4	3,6	2,8	11,7	7,1	9,9	10,0	27,2	20,9
Guinée	6,1	5,6	4,9	3,8	4,6	5,1	12,1	9,5	10,6	12,6	12,7	12,2
Guinée-Bissau	4,0	4,5	1,5	5,0	3,8	4,5	1,4	0,3	1,5	3,3	5,5	4,0
Guinée équatoriale	-3,1	-5,5	-4,2	-3,2	5,8	-3,1	2,9	1,2	4,8	-0,1	5,1	5,7
Kenya	5,0	5,1	-0,3	7,5	5,3	5,1	7,3	5,2	5,3	6,1	7,4	6,6
Lesotho	2,4	0,0	-6,0	2,1	2,1	1,6	4,9	5,2	5,0	6,0	8,1	6,2
Libéria	3,8	-2,5	-3,0	5,0	3,7	4,2	10,3	27,0	17,0	7,8	6,9	8,7
Madagascar	2,8	4,4	-7,1	4,3	4,2	5,2	7,4	5,6	4,2	5,8	9,8	8,0
Malawi	4,2	5,4	0,9	2,2	0,9	2,5	17,0	9,4	8,6	9,3	18,4	16,5
Mali	4,4	4,8	-1,2	3,1	2,5	5,3	1,5	-3,0	0,5	3,8	8,0	3,0
Maurice	3,8	3,0	-14,9	4,0	6,1	5,4	3,3	0,5	2,5	4,0	10,2	6,1
Mozambique	5,9	2,3	-1,2	2,3	3,7	4,9	8,1	2,8	3,1	5,7	11,3	8,6
Namibie	3,6	-0,8	-8,0	2,7	3,0	3,2	5,3	3,7	2,2	3,6	6,4	4,9
Niger	6,2	5,9	3,6	1,3	6,7	7,3	1,1	-2,5	2,9	3,8	4,5	3,0
Nigéria	4,0	2,2	-1,8	3,6	3,2	3,0	11,8	11,4	13,2	17,0	18,9	17,3
Ouganda	5,3	7,8	-1,4	6,7	4,4	5,9	7,0	2,1	2,8	2,2	6,4	6,4
République centrafricaine	-0,6	3,0	1,0	1,0	1,5	3,0	4,7	2,8	0,9	4,3	6,5	6,3
Rwanda	6,9	9,5	-3,4	10,9	6,0	6,7	3,9	2,4	7,7	0,8	9,5	8,0
Sao Tomé-et-Principe	4,5	2,2	3,0	1,9	1,4	2,6	8,7	7,7	9,8	8,1	15,0	11,2
Sénégal	4,9	4,6	1,3	6,1	4,7	8,1	1,0	1,0	2,5	2,2	7,5	3,1
Seychelles	5,1	3,1	-7,7	7,9	10,9	5,2	2,5	1,8	1,2	9,8	4,1	3,3
Sierra Leone	5,0	5,3	-2,0	4,1	2,4	3,3	9,2	14,8	13,4	11,9	25,9	26,8
Soudan du Sud	-6,1	0,9	-6,5	5,3	6,5	5,6	102,7	49,3	24,0	30,2	17,6	21,7
Tanzanie	6,6	7,0	4,8	4,9	4,5	5,2	7,7	3,4	3,3	3,7	4,0	5,3
Tchad	3,5	3,4	-2,2	-1,1	3,3	3,4	1,7	-1,0	4,5	-0,8	4,9	3,1
Togo	5,7	5,5	1,8	5,3	5,4	6,2	1,3	0,7	1,8	4,3	5,6	2,1
Zambie	5,3	1,4	-2,8	4,6	2,9	4,0	9,0	9,2	15,7	22,0	12,5	9,5
Zimbabwe ²	7,4	-6,1	-5,2	7,2	3,0	2,8	2,1	255,3	557,2	98,5	284,9	204,6
Afrique subsaharienne	4,2	3,2	-1,6	4,7	3,6	3,7	8,3	8,2	10,2	11,1	14,4	11,9
<i>Médiane</i>	4,6	3,8	-1,2	4,3	3,8	4,6	4,7	2,8	3,9	4,6	8,0	6,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	5,2	4,7	0,0	5,1	4,3	4,9	7,9	8,2	11,2	10,8	15,1	11,8
Pays exportateurs de pétrole	3,5	1,7	-2,4	3,0	3,3	3,1	11,4	11,0	13,0	15,9	17,2	14,5
Hors Nigéria	2,4	0,6	-3,8	1,3	3,5	3,5	10,3	10,2	12,4	13,4	12,9	7,8
Pays importateurs de pétrole	4,5	4,0	-1,3	5,6	3,8	4,0	6,5	6,6	8,6	8,5	13,0	10,5
Hors Afrique du Sud	6,0	5,6	0,9	5,9	4,4	5,1	7,3	7,7	11,0	10,2	15,6	12,6
Pays à revenu intermédiaire	3,6	2,2	-2,9	4,5	3,3	3,1	8,3	7,3	8,5	10,5	12,9	10,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,4	3,5	-1,7	4,9	4,3	4,5	7,4	6,0	7,9	9,1	11,9	8,2
Pays à faible revenu	6,2	6,1	2,0	5,3	4,2	5,3	8,6	10,7	15,0	12,7	18,8	15,8
Hors pays à faible revenu fragiles ou touchés par un conflit	5,5	6,6	1,0	5,4	4,3	5,3	8,0	4,7	4,9	4,7	7,8	7,7
Pays fragiles ou touchés par un conflit	4,8	3,4	-0,2	4,2	3,6	3,9	10,3	12,0	15,7	16,5	20,8	17,9
Zone franc	4,4	4,4	0,6	4,4	4,5	5,4	1,7	0,2	2,4	2,8	6,1	3,1
CEMAC	2,6	2,0	-1,5	1,5	3,8	3,4	2,2	1,6	2,7	1,5	4,5	3,3
UEMOA	5,6	5,7	1,8	5,9	4,9	6,4	1,4	-0,6	2,2	3,5	7,0	3,1
COMESA (pays membres d'AfSS)	6,2	5,7	0,5	6,4	4,5	5,2	8,8	12,3	17,3	14,7	20,1	17,2
CAE-5	5,6	6,4	0,9	6,7	4,9	5,3	7,3	3,9	4,4	4,4	6,4	6,3
CEDEAO	4,7	3,5	-0,6	4,4	3,7	3,9	9,6	8,1	10,2	12,7	16,6	13,9
Union douanière d'Afrique australe	2,1	0,4	-6,4	5,2	2,2	1,3	5,3	4,0	3,2	4,6	6,9	5,2
SADC	3,1	1,3	-4,3	4,5	3,0	2,8	7,5	8,6	10,8	9,6	12,1	9,3

Voir page 15 pour les sources et notes.

Tableau AS2. Solde budgétaire global, dons compris, et dette publique

	Solde budgétaire global, dons compris (En pourcentage du PIB)						Dette publique (En pourcentage du PIB)					
	2010-18	2019	2020	2021	2022	2023	2010-18	2019	2020	2021	2022	2023
	Afrique du Sud	-4,0	-4,7	-9,7	-6,0	-4,9	-5,4	42,2	56,2	69,0	69,0	68,0
Angola	-0,2	0,8	-1,9	3,8	2,7	0,0	51,3	113,6	136,5	86,4	56,6	52,5
Bénin	-2,4	-0,5	-4,7	-5,7	-5,5	-4,3	27,9	41,2	46,1	49,9	54,8	55,6
Botswana	-0,9	-8,5	-11,1	-2,6	-1,5	1,1	18,0	16,5	19,0	19,5	21,3	19,6
Burkina Faso	-3,4	-3,4	-5,7	-6,4	-6,1	-5,3	28,6	42,5	46,4	52,4	59,6	59,3
Burundi	-4,8	-6,4	-6,6	-4,2	-7,3	-7,6	43,6	60,0	66,0	66,6	66,4	67,6
Cabo Verde	-6,5	-1,7	-9,1	-7,3	-6,4	-5,6	106,4	114,0	145,1	142,3	154,5	149,0
Cameroun	-3,3	-3,2	-3,2	-2,4	-2,0	-0,2	24,5	41,6	44,9	45,5	46,8	43,7
Comores	1,4	-4,3	-0,5	-2,7	-6,5	-5,5	19,0	21,7	24,0	26,0	34,5	38,2
Congo, Rép. du	-0,9	4,7	-1,2	1,7	9,0	6,4	57,9	84,8	114,0	103,6	82,0	73,9
Congo, Rép. dém. du	0,2	-2,0	-1,4	-1,0	-3,6	-2,8	20,4	15,0	16,5	16,1	14,7	10,8
Côte d'Ivoire	-2,3	-2,3	-5,6	-5,0	-5,3	-4,0	33,5	38,4	47,6	52,1	56,0	55,1
Érythrée	-4,9	0,6	-4,4	-4,1	-1,3	-0,1	174,9	187,1	179,7	176,2	164,7	149,6
Eswatini	-4,8	-6,7	-4,5	-4,6	-6,4	-2,6	19,6	39,5	41,4	45,0	45,8	44,1
Éthiopie ¹	-2,1	-2,5	-2,8	-2,8	-3,1	-3,0	47,5	54,7	53,7	52,9	46,4	40,4
Gabon	0,6	2,1	-2,2	-1,9	1,2	3,0	40,2	59,8	78,3	65,8	54,0	52,4
Gambie	-4,4	-2,5	-2,2	-4,6	-4,4	-2,7	65,8	83,0	85,9	83,8	80,6	73,1
Ghana	-6,6	-7,3	-15,3	-11,4	-9,2	-8,6	47,0	62,7	79,1	82,1	90,7	87,8
Guinée	-0,4	-0,3	-3,1	-1,7	-1,9	-2,8	43,5	38,6	47,5	42,5	39,0	37,2
Guinée-Bissau	-2,5	-3,9	-9,6	-5,7	-4,4	-4,0	53,5	64,0	76,5	78,5	82,0	80,3
Guinée équatoriale	-5,7	1,8	-1,7	2,6	3,7	4,1	21,2	43,2	48,4	42,8	27,1	26,5
Kenya	-5,8	-7,4	-8,1	-8,0	-7,0	-5,3	44,2	59,1	68,0	67,8	69,4	67,5
Lesotho	-2,8	-7,5	0,2	-4,4	-6,6	-5,9	40,9	50,5	54,2	53,5	50,7	48,0
Libéria	-3,2	-4,8	-3,8	-2,4	-5,0	-3,6	26,2	48,5	58,7	53,2	55,1	56,2
Madagascar	-2,0	-1,4	-4,0	-2,9	-6,5	-4,8	37,1	40,6	50,8	53,1	53,8	53,1
Malawi	-3,2	-4,5	-8,2	-8,9	-7,1	-8,0	32,6	45,3	54,8	63,9	73,3	74,5
Mali	-2,8	-1,7	-5,4	-5,0	-5,0	-4,7	29,8	40,7	47,3	51,9	55,9	55,8
Maurice	-2,7	-8,4	-10,9	-6,1	-6,0	-5,9	60,5	84,6	99,2	93,5	90,9	90,0
Mozambique	-4,8	0,1	-5,4	-3,7	-3,4	-4,3	72,3	99,0	120,0	106,4	102,4	102,6
Namibie	-6,0	-5,5	-8,1	-9,1	-8,1	-6,1	33,8	59,4	66,6	72,0	71,8	71,7
Niger	-3,4	-3,6	-5,3	-5,9	-6,6	-4,7	25,4	39,8	45,0	51,2	57,1	57,0
Nigéria	-3,0	-4,7	-5,6	-6,0	-6,2	-5,8	19,7	29,2	34,5	36,6	37,3	38,6
Ouganda	-3,0	-4,8	-7,5	-7,7	-5,5	-4,7	25,6	37,6	46,3	51,8	52,2	51,3
République centrafricaine	-1,6	1,4	-3,4	-6,0	-4,8	-0,1	44,3	47,1	43,4	47,6	52,1	47,6
Rwanda	-2,1	-5,1	-9,5	-7,0	-6,4	-5,7	29,6	49,8	65,6	66,6	68,1	68,6
Sao Tomé-et-Principe	-6,0	-0,1	5,9	1,5	1,4	0,8	82,2	71,6	81,4	72,4	64,0	63,1
Sénégal	-3,9	-3,9	-6,4	-6,3	-6,2	-4,5	44,0	63,6	69,2	73,2	77,3	74,3
Seychelles	1,4	0,9	-16,5	-5,8	-2,9	0,9	70,1	54,2	84,8	72,9	64,9	61,7
Sierra Leone	-5,3	-3,1	-5,8	-7,3	-3,8	-2,6	48,6	72,4	76,3	79,3	81,8	78,1
Soudan du Sud	-7,0	0,0	2,9	4,3	3,0	2,5	41,8	28,1	36,4	64,7	52,3	29,7
Tanzanie	-3,0	-2,0	-2,5	-3,1	-3,1	-3,3	35,0	39,0	40,5	40,7	39,5	38,1
Tchad	-1,3	-0,2	2,1	-1,8	5,4	7,8	38,7	52,3	54,2	56,0	44,7	38,3
Togo	-4,3	1,6	-6,9	-6,0	-6,1	-4,6	46,8	52,4	60,3	63,7	66,1	65,4
Zambie ²	-5,6	-9,4	-13,8	-8,4	-9,5	-9,1	44,7	99,7	140,2	119,1
Zimbabwe ³	-3,3	-1,0	0,8	-2,3	-1,5	-1,5	47,7	93,2	102,5	66,9	92,6	64,9
Afrique subsaharienne	-3,2	-3,9	-6,4	-5,1	-4,5	-4,3	35,0	50,1	57,6	57,0	55,5	53,7
<i>Médiane</i>	-3,2	-2,5	-5,3	-4,6	-5,0	-4,0	39,1	52,3	58,7	63,9	57,1	57,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-2,9	-3,2	-5,5	-4,3	-3,6	-3,1	39,9	57,6	64,3	60,9	59,1	55,0
Pays exportateurs de pétrole	-2,5	-3,3	-4,6	-4,0	-3,5	-3,6	27,2	43,9	48,6	46,3	42,5	41,8
Hors Nigéria	-1,5	0,3	-1,7	1,1	2,3	1,3	42,8	80,2	88,5	69,7	53,3	49,0
Pays importateurs de pétrole	-3,8	-4,3	-7,3	-5,7	-5,1	-4,7	40,5	53,5	62,4	62,3	63,0	61,1
Hors Afrique du Sud	-3,6	-4,1	-6,3	-5,5	-5,2	-4,4	39,4	52,1	59,4	59,0	60,7	56,7
Pays à revenu intermédiaire	-3,4	-4,4	-7,3	-5,6	-4,8	-4,6	34,4	50,9	59,5	59,0	57,0	56,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,2	-4,0	-7,3	-4,9	-3,6	-3,1	41,6	66,0	75,5	69,5	65,8	63,1
Pays à faible revenu	-2,7	-2,3	-3,5	-3,7	-3,6	-3,2	37,7	47,4	51,8	51,0	51,2	45,9
Hors pays à faible revenu fragiles ou touchés par un conflit	-2,8	-2,7	-4,9	-4,9	-4,4	-4,1	34,0	42,0	48,3	50,1	49,9	48,5
Pays fragiles ou touchés par un conflit	-2,8	-3,6	-4,3	-4,6	-4,6	-4,2	26,4	38,0	43,0	43,6	43,8	41,3
Zone franc	-2,6	-1,5	-4,4	-3,9	-2,8	-1,7	33,1	47,4	54,4	56,4	56,2	54,6
CEMAC	-2,4	-0,1	-2,0	-1,2	1,7	2,8	33,3	52,3	60,0	57,3	49,6	46,2
UEMOA	-2,9	-2,4	-5,7	-5,5	-5,7	-4,4	33,6	44,3	51,3	55,9	60,4	59,6
COMESA (pays membres d'AfSS)	-3,3	-4,6	-5,5	-5,1	-5,0	-4,2	40,1	54,6	61,3	58,6	59,4	53,8
CAE-5	-4,2	-5,3	-6,4	-6,4	-5,5	-4,6	37,0	49,1	55,9	56,8	57,1	55,3
CEDEAO	-3,3	-4,3	-6,5	-6,4	-6,3	-5,6	25,6	36,7	44,0	47,2	48,4	47,7
Union douanière d'Afrique australe	-3,9	-4,9	-9,6	-6,0	-4,9	-5,1	40,8	54,5	66,5	66,8	65,9	68,3
SADC	-3,1	-3,7	-7,1	-4,2	-3,5	-3,9	42,0	61,1	71,0	64,9	62,0	60,5

Voir page 15 pour les sources et notes.

Tableau AS3. Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris

	Masse monétaire au sens large						Solde extérieur courant, dons compris					
	(En pourcentage du PIB)						(En pourcentage du PIB)					
	2010-18	2019	2020	2021	2022	2023	2010-18	2019	2020	2021	2022	2023
Afrique du Sud	66,5	67,0	74,1	70,3	69,6	70,3	-3,4	-2,6	2,0	3,7	1,2	-1,0
Angola	34,8	33,1	37,8	24,3	18,1	18,6	3,3	6,1	1,5	11,2	11,3	5,4
Bénin	27,8	27,8	30,5	32,6	32,6	32,6	-5,0	-4,0	-1,7	-4,4	-6,0	-5,6
Botswana	45,0	47,2	52,5	48,3	45,3	47,5	2,1	-7,0	-10,8	-0,5	2,0	2,5
Burkina Faso	30,5	40,7	45,0	50,6	53,9	56,8	-4,9	-3,3	4,3	0,2	-3,5	-3,4
Burundi	25,7	39,6	46,3	50,6	52,6	54,4	-14,1	-11,6	-10,2	-13,4	-14,9	-14,1
Cabo Verde	91,4	93,1	114,3	107,1	100,4	100,7	-8,3	0,2	-15,0	-11,2	-14,0	-6,2
Cameroun	21,3	24,0	26,6	29,1	30,9	31,8	-3,2	-4,3	-3,7	-4,0	-2,3	-2,8
Comores	24,2	28,1	31,2	36,8	36,1	33,4	-2,7	-3,9	-3,0	-2,4	-10,5	-9,1
Congo, Rép. du	27,2	24,4	36,4	32,6	30,3	34,2	-5,4	0,4	-0,1	12,6	19,1	11,1
Congo, Rép. dém. du	11,4	15,1	20,2	21,9	26,2	29,7	-5,4	-3,2	-2,2	-0,9	0,0	0,0
Côte d'Ivoire	11,0	11,7	13,8	15,4	13,6	13,0	0,1	-2,3	-3,2	-3,8	-5,2	-5,0
Érythrée	198,9	241,5	232,1	232,1	232,1	232,1	12,2	13,1	14,6	13,5	12,2	10,8
Eswatini	26,5	28,3	32,3	30,3	33,9	33,9	4,6	3,8	6,7	2,5	-0,8	0,1
Éthiopie ¹	28,5	33,0	30,8	31,1	29,0	26,9	-7,0	-5,3	-4,6	-3,2	-4,3	-4,4
Gabon	23,3	23,3	27,9	23,1	20,9	24,4	4,6	-5,0	-6,9	-5,7	-1,4	-2,9
Gambie	36,7	47,2	56,0	59,5	55,5	50,9	-8,0	-6,2	-2,9	-8,1	-13,7	-11,7
Ghana	23,6	26,1	30,8	29,5	29,2	29,9	-6,1	-2,7	-3,0	-3,2	-5,2	-4,4
Guinée	24,3	24,6	27,6	25,8	24,9	25,4	-15,6	-11,5	-13,6	-1,3	-7,0	-8,0
Guinée-Bissau	36,5	42,0	45,6	45,5	43,9	42,6	-2,3	-8,5	-2,7	-3,2	-6,5	-4,7
Guinée équatoriale	15,2	16,1	17,1	14,7	10,4	10,4	-9,7	-0,9	-4,2	-3,4	-1,6	-2,1
Kenya	36,9	34,4	37,2	35,0	34,6	34,9	-6,9	-5,2	-4,7	-5,2	-5,9	-5,6
Lesotho	34,6	35,4	41,8	38,5	36,7	36,0	-7,0	-1,7	-1,6	-5,0	-8,5	-8,7
Libéria	20,2	20,9	25,5	24,6	24,8	24,9	-17,8	-19,6	-16,4	-17,7	-16,3	-16,5
Madagascar	23,0	24,8	28,7	29,1	33,9	33,6	-3,4	-2,3	-5,4	-4,9	-5,4	-5,1
Malawi	17,1	16,0	17,5	20,9	20,9	20,9	-9,5	-12,6	-13,8	-12,2	-12,1	-12,9
Mali	26,5	29,6	36,5	40,4	40,4	40,4	-5,6	-7,5	-2,2	-10,0	-7,9	-7,1
Maurice	104,3	120,8	163,7	164,6	151,9	142,6	-6,5	-5,1	-9,2	-13,6	-13,0	-8,1
Mozambique	31,9	36,9	42,9	43,6	42,8	43,0	-30,7	-19,1	-27,3	-22,9	-45,9	-39,6
Namibie	58,3	63,6	71,6	71,4	70,3	69,4	-8,3	-1,7	2,6	-9,1	-8,0	-4,2
Niger	17,1	17,1	19,2	19,9	21,7	22,3	-12,9	-12,2	-13,5	-13,8	-15,6	-13,9
Nigéria	22,1	23,9	25,2	24,9	25,6	26,5	1,9	-3,3	-4,0	-0,4	-0,2	-0,6
Ouganda	17,2	19,4	22,4	21,8	21,6	21,6	-5,7	-6,6	-9,5	-8,3	-8,0	-10,2
République centrafricaine	22,7	28,0	30,3	33,3	31,3	29,7	-7,6	-5,1	-8,6	-10,8	-14,1	-7,5
Rwanda	21,4	25,7	29,4	30,4	30,4	29,9	-9,9	-11,9	-12,1	-10,9	-12,6	-11,7
Sao Tomé-et-Principe	37,4	31,8	32,4	30,2	30,2	30,2	-16,8	-12,1	-11,0	-11,3	-13,9	-11,0
Sénégal	33,2	41,5	45,3	48,2	49,0	49,1	-6,7	-7,9	-10,9	-13,2	-13,0	-9,5
Seychelles	64,7	82,5	113,3	108,2	100,7	99,5	-17,5	-3,2	-13,7	-10,5	-6,6	-7,7
Sierra Leone	22,0	23,2	29,5	32,4	30,7	29,9	-22,9	-14,3	-6,8	-14,9	-8,5	-7,7
Soudan du Sud	18,1	13,6	14,6	17,1	14,7	7,7	3,5	1,5	-13,8	-2,7	8,6	2,1
Tanzanie	22,6	20,4	21,3	21,4	21,5	21,4	-7,5	-2,6	-1,8	-3,3	-4,4	-3,9
Tchad	13,9	17,0	20,8	23,3	20,1	20,2	-8,1	-4,4	-7,6	-4,5	0,8	-2,4
Togo	36,2	42,0	45,4	47,5	47,6	47,7	-5,4	-0,8	-0,3	-1,9	-4,8	-5,7
Zambie	20,1	23,6	31,3	25,2	25,0	25,0	1,1	1,4	12,0	7,6	-1,8	-3,7
Zimbabwe ²	24,3	18,7	17,1	16,3	13,8	12,0	-9,9	4,0	2,9	1,1	0,6	0,3
Afrique subsaharienne	34,8	35,5	38,6	37,2	36,6	36,8	-2,5	-3,3	-2,9	-1,1	-1,7	-2,5
Médiane	25,8	28,0	31,2	31,1	30,9	31,8	-5,8	-4,0	-4,2	-4,4	-5,9	-5,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	27,8	29,5	32,7	31,5	30,6	30,6	-4,5	-3,5	-4,2	-3,3	-3,4	-4,0
Pays exportateurs de pétrole	23,7	24,9	27,0	24,9	24,5	25,3	1,4	-2,0	-3,6	0,7	2,0	0,3
Hors Nigéria	27,4	27,4	31,5	25,0	21,6	22,4	0,3	1,2	-2,5	3,2	6,6	2,6
Pays importateurs de pétrole	41,8	41,4	45,0	43,8	43,1	42,9	-5,2	-4,0	-2,5	-1,9	-3,8	-4,3
Hors Afrique du Sud	27,9	30,0	32,9	32,9	32,5	32,3	-6,5	-4,7	-4,5	-4,7	-6,2	-5,8
Pays à revenu intermédiaire	37,8	38,4	42,1	39,9	39,1	39,6	-1,2	-2,6	-2,0	0,2	-0,2	-1,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	30,6	31,7	36,1	33,1	31,4	31,7	-2,0	-2,0	-3,1	-1,9	-1,2	-2,1
Pays à faible revenu	24,2	27,0	28,8	29,7	29,6	29,4	-8,3	-5,4	-5,5	-4,9	-6,1	-6,1
Hors pays à faible revenu fragiles ou touchés par un conflit	21,6	22,3	24,7	25,0	25,3	25,1	-8,1	-6,1	-6,6	-6,0	-7,0	-7,3
Pays fragiles ou touchés par un conflit	23,3	26,1	27,7	28,1	28,5	29,0	-1,3	-3,8	-4,2	-1,8	-1,9	-2,2
Zone franc	21,6	24,5	28,0	29,7	29,5	30,1	-3,8	-4,3	-4,2	-4,9	-4,2	-4,5
CEMAC	20,4	22,2	26,0	26,2	25,6	27,1	-3,7	-3,4	-4,5	-2,5	0,8	-1,0
UEMOA	22,4	25,7	29,1	31,6	31,4	31,6	-4,1	-4,9	-4,1	-6,3	-7,5	-6,6
COMESA (pays membres d'AfSS)	29,7	32,0	34,6	33,9	33,5	33,0	-5,9	-4,3	-4,1	-3,8	-4,6	-4,8
CAE-5	27,3	27,0	29,3	28,5	28,3	28,4	-7,1	-5,1	-5,1	-5,6	-6,3	-6,4
CEDEAO	22,5	24,8	27,1	27,3	27,7	28,3	-0,5	-3,9	-4,2	-2,4	-2,7	-2,6
Union douanière d'Afrique australe	64,8	65,5	72,4	68,7	67,9	68,6	-3,3	-2,6	1,5	3,1	0,9	-1,0
SADC	50,0	49,4	54,8	51,1	49,9	50,0	-3,3	-1,9	-0,1	1,9	0,3	-1,4

Voir page 15 pour les sources et notes.

Tableau AS4. Dette extérieure, dette officielle, par débiteur et réserves

	Dette extérieure, dette officielle, par débiteur (En pourcentage du PIB)						Réserves (Mois d'importations de biens et de services)					
	2010-18	2019	2020	2021	2022	2023	2010-18	2019	2020	2021	2022	2023
	Afrique du Sud	13,7	20,2	23,4	18,6	20,0	20,7	5,4	8,4	6,4	5,2	4,8
Angola	29,2	59,5	89,3	68,6	45,2	42,2	8,3	13,6	9,5	7,4	7,1	6,7
Bénin ¹	14,2	25,1	30,3	34,8	39,4	41,3	4,4
Botswana	15,7	12,6	12,5	10,1	10,6	10,3	11,6	10,0	6,5	5,8	6,2	6,2
Burkina Faso ¹	20,2	23,7	25,2	25,2	28,1	27,9
Burundi	20,0	18,0	17,5	19,9	18,4	17,1	2,8	1,3	1,0	2,2	1,6	1,4
Cabo Verde	80,2	97,9	130,3	114,9	127,6	126,1	5,1	8,9	6,9	7,0	5,1	5,0
Cameroun ²	16,1	29,2	32,5	30,2	32,8	33,1
Comores	18,0	20,9	23,2	24,0	32,6	37,6	7,0	6,9	8,2	8,5	7,3	6,5
Congo, Rép. du ²	23,8	31,0	32,4	26,3	22,8	23,0
Congo, Rép. dém. du	15,7	12,8	13,7	14,6	13,2	9,9	1,1	0,8	0,6	0,8	1,1	1,4
Côte d'Ivoire ¹	20,4	28,2	34,4	31,5	34,5	34,5
Érythrée	63,4	61,7	57,3	55,4	51,5	46,8	4,6	5,0	4,2	4,1	4,6	4,5
Eswatini	8,2	12,7	15,2	15,5	17,2	16,9	3,8	3,2	3,1	3,1	3,1	3,1
Éthiopie ³	24,5	28,2	28,8	29,0	25,5	22,4	2,0	2,2	2,0	1,5	0,7	0,6
Gabon ²	27,4	38,9	49,0	36,1	30,9	31,9
Gambie	35,1	46,4	49,4	47,5	45,2	43,7	3,7	4,0	5,3	6,0	4,4	4,1
Ghana	23,6	29,6	35,0	34,4	39,5	47,5	3,2	4,1	4,0	3,8	3,3	3,3
Guinée	26,8	19,9	27,0	28,3	26,9	26,7	2,2	1,5	1,9	2,2	2,2	2,4
Guinée-Bissau ¹	29,3	36,2	43,1	38,3	42,3	41,6
Guinée équatoriale ²	8,1	14,0	16,3	12,4	8,5	9,1
Kenya	22,2	29,8	32,1	32,3	33,3	34,8	4,3	6,2	4,5	4,4	3,9	4,2
Lesotho	34,9	38,8	48,2	42,4	44,3	47,2	4,8	3,9	4,2	4,7	3,7	3,3
Libéria	15,3	34,9	41,1	37,2	39,1	40,9	2,1	2,2	2,2	4,3	4,1	4,3
Madagascar	23,2	26,9	36,4	38,0	40,3	41,6	3,1	5,3	4,8	5,1	4,9	4,5
Malawi	17,3	28,0	31,8	31,6	34,3	38,7	2,3	3,0	0,9	0,3	0,3	1,1
Mali ¹	22,2	26,5	31,8	27,9	28,3	28,1
Maurice	13,7	10,9	21,1	22,2	30,5	29,7	7,0	16,9	14,4	15,1	11,7	10,6
Mozambique	58,8	80,8	90,7	84,9	77,9	76,6	3,2	5,3	4,6	2,5	2,3	2,4
Namibie	10,8	20,2	21,3	16,6	17,7	16,8	3,2	5,3	4,3	5,0	4,1	4,3
Niger ¹	17,0	25,4	33,0	31,5	35,2	35,1
Nigéria	3,1	6,7	8,0	9,1	9,1	9,1	5,9	6,3	6,6	6,3	6,5	6,7
Ouganda	15,5	22,9	29,8	27,7	27,8	28,3	4,6	3,7	4,3	4,0	3,4	3,4
République centrafricaine ²	26,1	35,8	36,3	32,8	33,7	31,1
Rwanda	24,6	43,2	54,7	53,4	55,6	56,3	3,7	4,6	5,4	4,5	4,2	4,0
Sao Tomé-et-Principe	76,6	65,4	64,9	60,0	64,0	63,0	3,8	3,4	4,5	3,8	4,6	4,6
Sénégal ¹	30,1	47,4	48,9	45,8	47,4	45,6
Seychelles	37,9	26,3	38,8	39,5	32,9	34,2	3,3	5,2	3,7	3,7	3,5	3,7
Sierra Leone	30,4	41,4	48,3	48,3	50,3	51,1	2,9	4,5	4,4	6,1	4,9	4,0
Soudan du Sud	1,8	0,4	0,1	0,8	0,6	0,8
Tanzanie	24,9	28,1	28,9	28,4	27,0	25,4	4,6	5,8	5,6	4,7	4,4	4,3
Tchad ²	24,1	25,5	28,2	24,4	21,6	20,2
Togo ¹	12,8	17,6	28,3	25,4	27,7	26,7
Zambie ⁴	21,8	48,7	66,6	56,0	2,8	2,6	1,3	1,2	1,2	1,8
Zimbabwe ⁵	33,6	31,2	30,8	21,6	18,5	19,0	0,5	0,3	0,1	1,5	1,2	1,1
Afrique subsaharienne	15,3	22,8	26,5	24,6	24,1	23,8	5,0	6,1	5,1	4,7	4,5	4,5
Médiane	21,9	28,2	32,3	31,5	32,8	33,7	3,7	4,5	4,3	4,3	4,1	4,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	23,0	31,7	36,5	33,8	32,4	32,0	4,2	5,0	3,9	3,7	3,4	3,4
Pays exportateurs de pétrole	9,9	17,1	20,0	19,5	17,8	17,0	6,0	6,9	6,3	5,8	6,1	6,3
Hors Nigéria	24,6	43,6	55,5	45,2	36,2	35,2	6,3	8,3	5,5	4,7	5,2	5,3
Pays importateurs de pétrole	19,0	25,9	29,9	27,1	27,7	27,9	4,2	5,6	4,4	4,1	3,5	3,4
Hors Afrique du Sud	22,7	28,9	32,8	31,4	31,4	31,1	3,4	4,1	3,5	3,5	2,9	2,9
Pays à revenu intermédiaire	13,3	21,3	25,0	23,0	22,8	22,7	5,5	7,0	5,8	5,3	5,2	5,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	22,6	34,9	41,5	37,5	36,0	36,5	5,3	6,5	4,8	4,6	4,4	4,5
Pays à faible revenu	24,0	27,8	30,9	29,5	28,1	26,8	2,8	3,0	2,8	2,7	2,3	2,2
Hors pays à faible revenu fragiles ou touchés par un conflit	21,5	27,3	32,2	31,4	31,2	30,9	3,8	4,3	4,3	4,0	3,6	3,6
Pays fragiles ou touchés par un conflit	10,2	15,5	17,3	17,5	16,5	15,6	4,7	4,9	4,8	4,6	4,6	4,7
Zone franc	19,9	29,4	34,1	31,1	31,9	32,1	4,7	4,8	4,6	4,7	4,3	4,3
CEMAC	19,1	29,1	33,1	28,2	26,3	26,7	4,2	3,6	3,1	2,7	3,1	3,8
UEMOA	20,8	29,5	34,6	32,8	35,5	35,3	5,0	5,6	5,4	5,8	5,0	4,6
COMESA (pays membres d'AfSS)	21,4	27,1	30,5	29,4	27,9	27,0	3,1	3,9	3,1	3,0	2,5	2,5
CAE-5	21,8	28,6	31,6	31,1	31,2	31,4	4,4	5,5	4,8	4,4	4,0	4,0
CEDEAO	9,0	15,0	18,2	18,9	19,1	19,0	5,0	5,4	5,4	5,3	5,3	5,5
Union douanière d'Afrique australe	13,7	19,9	23,0	18,3	19,7	20,3	5,5	8,3	6,3	5,2	4,8	4,5
SADC	18,8	27,4	32,4	27,1	26,3	25,9	5,4	7,7	5,6	4,8	4,5	4,3

Voir page 15 pour les sources et notes.